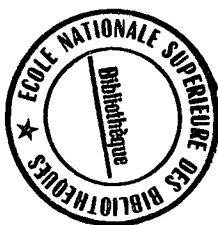


LA FORMATION CONTINUE
AU SERVICE DES BIBLIOTHEQUES
DE 1976 A 1980

Mémoire présenté
par
Marie-Noëlle MARCHIZET
sous la direction de
M. MERLAND

- 17e promotion -

1981/25



Villeurbanne
E.N.S.B.
1981

MARCHIZET (Marie-Noëlle) . - La Formation continue au Service des bibliothèques de 1976 à 1980 : mémoire / présenté par Marie-Noëlle Marchizet ; ss la dir. de M. Merland.

- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de bibliothécaires, 1981. - 74 f. - [4] f. de pl. : ill. ; 30 cm.

Bibliogr.

MERLAND (Michel). Dir.

Formation continue, bibliothèque, France, 1976-1980

Etude des actions de formation continue menées par le Service des bibliothèques au Ministère des Universités de 1976 à 1980. L'auteur envisage successivement le contenu des actions, l'organisation technique et financière avant de voir quels en ont été les bénéficiaires.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 6

CHAPITRE I : ORIENTATION ET CONTENU DE LA FORMATION

A - FORMATION DE FORMATEURS 12
1°) Stages de littérature enfantine
"La Joie par le livre" 12
a) contenu 13
b) méthode pédagogique 16
c) bilans de stage 17
2°) Stages en audio-visuel 18
3°) Stages "Discothèques et Bibliothèques musicales" 20
4°) Stages "Bibliologie contemporaine" 21
5°) Séminaire sur la bibliographie 21
6°) Stages sur l'enseignement du catalogage 22
B - FORMATION A LA GESTION 23
1°) Stages "Organisation et gestion" 24
2°) Relations humaines 24
3°) Conduite de réunions 25
4°) Analyse quantitative 25
5°) Informatique et gestion administrative 25
6°) Séminaire sur la gestion intégrée des bibliothèques . 26
7°) Séminaire sur la bibliothéconomie anglaise 26
C - AMELIORATION DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE 26
1°) Stages sur les fonds anciens, rares et précieux 27
2°) Stages "Prêt-interbibliothèque" Secteur bio-médical. 28
3°) Stages sur le catalogage des publications en série .. 28
4°) Reprographie 29
5°) Stages en reliure et restauration 29

- D - FORMATION AUX TECHNIQUES NOUVELLES 30
 - 1°) Micrographie 30
 - 2°) Recherche documentaire automatisée 30
- E - RECYCLAGE DES PERSONNELS ACCEDANT A UNE AUTRE FONCTION .. 33
- F - PREPARATION AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT 34
 - 1°) Concours de recrutement de magasiniers 34
 - 2°) Concours de restaurateurs spécialistes 35
- G - STAGES ORGANISES DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT
PREPARATOIRE AU C.A.F.B. 35
- H - STAGES DIVERS 36
 - 1°) Réforme de l'ingénierie et de l'architecture 36
 - 2°) Formation à l'aérospatiale 36

CHAPITRE II : GESTION DE LA FORMATION

- A - ORGANISATION DES STAGES 40
 - 1°) Programmation des stages 40
 - 2°) Les organisateurs 42
 - a) dans le cadre des bibliothèques 44
 - b) les organismes extérieurs 44
 - 3°) Les intervenants 46
- B - MOYENS FINANCIERS 48
 - 1°) Subvention annuelle du Ministère des Universités :
son emploi 49
 - 2°) Autres concours financiers 51
 - 3°) Coût global des actions de formation 52

CHAPITRE III : LES PARTICIPANTS

A - ANALYSE GLOBALE	55
1°) Evolution annuelle	55
2°) Répartition des stagiaires par type d'action	56
B - PROVENANCE DES STAGIAIRES	59
1°) Enseignements des centres régionaux de formation professionnelle	60
2°) Provenance rectorielle	61
3°) Les stagiaires des établissements relevant du Ministère des Universités	62
CONCLUSION	68
BIBLIOGRAPHIE	72

Education permanente, éducation des adultes, formation permanente, formation professionnelle continue -et la liste n'est pas close- autant de concepts auxquels il faut songer lorsque l'on veut entreprendre une recherche dans le domaine de la formation des adultes et que l'on consulte, par exemple, un catalogue de bibliothèque. Ces concepts recouvrent des réalités très diverses. Les différents sociologues qui se sont penchés sur ce sujet en donnent des définitions variées. Nous en retiendrons deux, citées par Pierre BESNARD et Bernard LIETARD dans leur ouvrage sur la formation continue (1). Pour JOHNSTON et RIVERA, le concept de formation comprendrait "toutes activités consciemment et systématiquement organisées dans le but d'acquérir une information, une connaissance à une aptitude nouvelle" (2). Raymond VATIER définit la formation continue comme "l'ensemble des activités éducatives qui, au-delà de la formation initiale, permet à chacun de se maintenir en tous domaines au niveau des capacités requises par la vie familiale, professionnelle, sociale et civique et d'acquérir ainsi le maximum d'autonomie physique, économique, sociale, intellectuelle et culturelle dont il est capable" (3). Par rapport à cette conception large, que dit la loi 71-575 du 16 juillet 1971 qui régit la formation continue en France ? L'article 1er de cette loi précise les termes et les définitions : "la formation professionnelle permanente constitue une obligation nationale. Elle comporte une formation initiale et des formations ultérieures destinées aux adultes et aux jeunes, déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent. Ces formations ultérieures constituent la formation professionnelle continue. Celle-ci fait partie de l'éducation permanente. Elle a pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur

(1) BESNARD (Pierre) - LIETARD (Bernard).

- La Formation Continue - Paris : P.U.F., 1976

(2) Op. cit., p. 5

(3) Op. cit., p. 6

contribution au développement culturel, économique et social". La conception est -on le voit- beaucoup plus restreinte. En ce qui concerne la fonction publique, le décret n° 73-563 du 27 juin 1973 fixe les conditions dans lesquelles les actions de formation intéressant les agents de l'état sont définies.

Ces préalables nous permettent de cerner le sujet de cette étude : la formation professionnelle continue au Service des bibliothèques de 1976 à 1980.

Analysons chacun des termes.

La formation professionnelle continue : selon les termes de la loi, il s'agira d'une étude des "formations ultérieures" destinées aux personnels déjà engagés dans la vie active. Toute étude concernant la formation initiale en sera exclue, même si, des personnels déjà en place suivent parfois de telles formations. Pour les commodités de la rédaction, nous adopterons le terme formation continue, étant entendu qu'il s'agit ici de formation professionnelle continue.

Service des bibliothèques : on peut se demander pourquoi "au Service des bibliothèques" et non "dans les bibliothèques". Il aurait été très intéressant de faire une étude plus globale de la formation continue dans les bibliothèques : formation venant du sommet, c'est-à-dire des deux services ministériels dont dépendent les bibliothèques, formation organisée par le centre de formation du personnel communal pour le personnel des bibliothèques municipales, formation organisée sur place dans les différentes bibliothèques. Des contraintes de temps nous obligent à cerner le sujet à un seul type de formation continue : celle organisée par un service ministériel et un seul -le Service des bibliothèques au Ministère des Universités.

1976-1980 : les limites chronologiques se comprennent aisément à la lumière des contraintes précédemment exposées. Dans le cadre de la réorganisation des bibliothèques définie par le décret du 29 octobre 1975, un bureau de la formation a été créé au sein de la Division des personnels du Service des bibliothèques, responsable de la formation continue du person-

nel. Les objectifs définis par le bureau de la formation ont commencé à être réalisés en 1976, date du départ de cette étude.

Mais, avant de voir quelles formes ont prises les actions de formation continue organisées par le Service des bibliothèques, essayons de faire rapidement un petit retour en arrière.

Y a t'il eu des actions de formation continue organisées par la Direction des bibliothèques et de la lecture publique ? Les archives conservées à l'E.N.S.B. nous ont permis de trouver trace de 5 stages organisés par la Direction des bibliothèques et de la lecture publique et l'E.N.S.B. En 1973, fut mis sur pied, un stage de recyclage catalogage-auteurs réservé aux enseignants et aux membres du jury responsables de l'enseignement du catalogage et limité à une personne par centre d'enseignement. Mais aucun moyen financier n'était prévu pour soutenir ce stage. La circulaire envoyée aux responsables des centres régionaux de formation professionnelle précisait : "L'E.N.S.B. n'interviendra pas pour le remboursement des frais de déplacement. Les participants régleront ce problème avec les administrations dont ils dépendent" (1). Cela entraîna des protestations des responsables d'établissement, de même que la limitation du nombre des participants. Le besoin de recyclage se faisait sentir et certains demandaient l'organisation d'autres stages, pris en charge par la Direction des bibliothèques. La même année, un cycle de 2 stages fut organisé par les mêmes instances pour le personnel des bibliothèques de lecture publique concerné par l'animation. 20 personnes bénéficièrent de cette formation prise en charge, cette fois, par la D.B.L.P. Ce même cycle fut reconduit en 1974, avec la participation de 21 personnes.

Et ce fut tout jusqu'à la réorganisation des bibliothèques et la création du Bureau de la formation, soit plus de 4 ans après le vote de la loi sur la formation professionnelle continue et

(1) circulaire E.N.S.B. du 2 avril 1973

2 ans après la sortie des décrets d'application pour le personnel de la fonction publique.

Tout était donc à faire. L'objet de cette étude sera de voir ce qui a été fait, par qui, et avec quels moyens financiers et qui a bénéficié des actions mises en place. Notre plan sera calqué sur ces questions. Une première partie analysera les différents types de formations qui ont eu lieu au cours de ces 5 années, leurs thèmes, leur contenu. Puis, dans une seconde partie, nous étudierons comment, avec qui sont organisés les stages et par quels moyens ils sont financés. Enfin, nous tenterons -à partir des documents, pas toujours complets, que nous avons consultés- de voir qui sont les participants.

Chapitre I

ORIENTATIONS ET CONTENU DE LA FORMATION

Le décret n° 73-563 du 27 juin 1973 définit les types d'actions dont peuvent bénéficier les fonctionnaires.

L'article 1 stipule :

"La formation professionnelle et la promotion sociale dans la fonction publique sont assurées par le moyen de cycles de formation, de stages ou d'autres actions :
organisés à l'initiative de l'administration en vue de la formation professionnelle continue des fonctionnaires
offerts ou agréés par l'autorité responsable, en vue de la préparation aux concours administratifs
choisis à l'initiative des fonctionnaires en vue de leur formation."

Deux types de formation sont donc susceptibles d'être proposés par l'administration. Qu'en est-il au Service des bibliothèques ? Dès sa mise en place, le Bureau de la formation a défini des objectifs en matière de formation continue. Ces objectifs -tels qu'ils sont décrits dans un article du Bulletin des bibliothèques de France en 1976- étaient les suivants :

" - mettre à jour les connaissances des personnels enseignants des centres régionaux de formation professionnelle, qui sont les antennes de l'E.N.S.B. pour les préparations au C.A.F.B. et au concours de recrutement des sous-bibliothécaires.

- assurer le recyclage des personnels ayant accédé par la promotion interne à d'autres fonctions.

- former les conservateurs nommés à la tête d'établissement à leurs fonctions de direction.

- faciliter l'orientation de certains personnels vers une autre branche d'activité et leur assurer par ce fait une qualification professionnelle.

- poursuivre la formation aux techniques informatiques" (1).

A ces objectifs -qui relèvent du premier type de formation définie par le décret de 1973- s'ajoute une action offerte en vue de la préparation à certains concours administratifs :

(1) Bulletin des bibliothèques de France, t 21, n° 9-10, p. 472-473

concours de recrutement de magasiniers et de restaurateurs spécialistes. Le concours de recrutement des sous-bibliothécaires est préparé dans les centres régionaux de formation professionnelle. Nous ne le prendrons pas en compte dans ce travail.

Ces grandes orientations de la formation continue vont servir de base à notre étude. Nous essaierons de voir ce qui a été proposé comme action à l'intérieur de chaque type d'objectif. Nous verrons que certains domaines ont été privilégiés. Ce que l'étude chiffrée nous confirmera dans une partie suivante. En fonction des documents que j'ai pu consulter, la description du contenu des stages et de leur pédagogie sera plus ou moins fouillée.

A - FORMATION DE FORMATEURS

Un des objectifs principaux en matière de formation continue, a donc été, dès la mise en place du Bureau de la formation, de mettre à jour les connaissances des personnels enseignants des centres régionaux de formation professionnelle.

Des stages de formation de formateurs ont été organisés au cours de ces 5 années, selon plusieurs axes :

- littérature enfantine
- animation et techniques audio-visuelles
- discothèques et bibliothèques musicales
- bibliologie contemporaine
- bibliographie
- catalogage

1°) Stages de littérature enfantine "La Joie par les livres"

8 stages de littérature enfantine ont été organisés par "La Joie par les livres" entre janvier 1976 et novembre 1980. Comme le souligne une circulaire de "La Joie par les livres", les enseignants de l'option jeunesse du C.A.F.B. ont une pratique professionnelle diverse "qui ne les prépare pas toujours à la spécificité de cet enseignement". Ils viennent de bibliothèques

municipales adultes ou enfants, de bibliothèques centrales de prêt et même de bibliothèques universitaires. Un effort important a donc été accompli dans leur direction et un cycle de formation mis en place. Nous allons étudier successivement chacun de ces stages.

a) contenu

- L'Image dans le livre d'enfant :

s'est déroulé du 23 au 26 janvier 1976 sur une durée de 26 heures, sous forme de conférences et de travaux pratiques. 2 pôles essentiels furent étudiés :

tout d'abord, le livre d'images : techniques d'illustrations, naissance du livre d'image en France, le livre d'images aujourd'hui et son utilisation, la bande dessinée.

Dans un deuxième temps, furent abordés les problèmes de l'image : lecture de l'image esthétique, perception et interprétation de l'image.

- Le conte

s'est tenu du 4 au 6 mars 1976. Le programme s'articulait autour des thèmes suivants :

théorie du récit

symbolique du conte

les différents types d'adaptation : adaptation à l'intérieur du folklore même, à des fins pédagogiques, à des fins didactiques
le passage de l'oral à l'écrit

culture savante, conte moderne, public d'enfants

rapport de l'enfant avec le conte moderne

historique et analyse de l'oeuvre de différents auteurs de contes.

Une veillée fut consacrée au "conteur" et la seconde, à partir du film de A. VOISIN "Les conteurs", au plaisir du conte pour adultes.

Une bibliographie fournie sur le conte avait été auparavant communiquée aux stagiaires.

- Lectures du roman pour enfants

du 8 au 10 mai 1976, les participants à ce stage se sont penchés sur les problèmes de l'écriture du roman pour enfants, de la

traduction des "séries" (Fantomette, Alice, Club des cinq, Bob Morane). Ils ont essayé de définir un thème à travers l'oeuvre d'un auteur avant d'aborder l'étude, des maisons d'édition et de livres pour adolescents.

- Documentaire - Bandes dessinées - Poésie

5 jours, du 16 au 20 novembre 1976 furent consacrés à l'étude de ces trois centres d'intérêt.

- Le documentaire : historique, typologie et illustration
nature du savoir véhiculé par les documentaires
fonction du documentaire
utilisation dans différents types de bibliothèques
- La bande dessinée : historique
sociologie
utilisation dans les bibliothèques
- La poésie : anthologies poétiques
bacs à poèmes
comptines
approche technique de la poésie
rôle de l'école

- la Presse enfantine

Du 19 au 21 septembre 1977, les stagiaires purent analyser différents aspects de la presse enfantine :

historique de la presse de jeunesse

un journal : fonctionnement, gestion administration avec les représentants d'un groupe de presse.

aspect sociologique de la presse enfantine à travers 3 revues.
utilisation possible dans les bibliothèques auprès du public enfantin.

aspect juridique : contrôle des publications pour enfants :
texte de loi et nouvelles modalités d'application.

- Pédagogie/pédagogies

ce stage consacre 3 jours, du 19 au 21 septembre 1978, aux problèmes pédagogiques.

Présentation de la pédagogie des philosophes : ROUSSEAU, FOURNIER, l'Ecole des Parents.

Panorama historique des pédagogies et des différents modes de lecture avec travaux pratiques sur les manuels de lecture anciens et modernes.

Partage des rôles pédagogiques, activités d'éveil, rapports enseignants-bibliothécaires.

Les idéologies et la pédagogie.

- Place et rôle de l'animation dans les bibliothèques pour enfants

C'est suite à une proposition des stagiaires des années précédentes que ce thème fut retenu pour le stage 1979 du cycle de formation. Il ne propose pas une pratique de technique d'animation, mais une réflexion sur la fonction, les objectifs, les limites de l'animation dans les bibliothèques enfantines, selon l'articulation suivante :

place de l'animation dans la culture environnante

rôle de l'écrit et l'imprimé dans la bibliothèque pour enfants : l'imprimerie utilisée dans le cadre de l'école et dans le cadre de la bibliothèque, l'écriture

l'heure du conte : pourquoi ? comment ?

le statut de l'animation et des bibliothèques : modes de collaboration.

- La Lecture, l'enfant des minorités culturelles, la bibliothèque

Dernier du cycle de littérature enfantine pour la période couverte par cette étude, ce stage aborde un problème dont on commence à se préoccuper dans les bibliothèques : l'insertion culturelle des minorités.

26 et 27 novembre 1980, les stagiaires ont étudié :

la lecture : l'acte de lire, l'apprentissage dans le cadre scolaire, les problèmes du bilinguisme

la politique d'insertion culturelle des minorités

la bibliothèque publique, carrefour de rencontres d'une société multi-culturelle

les livres pour enfants de minorités culturelles : dans la

langue d'origine, en français. L'image que nous donnons de notre culture, l'image que nous avons de la culture des émigrés à travers le livre pour enfants.

b) méthode pédagogique

Un compte-rendu de stage rédigé par l'une des responsables de l'équipe pédagogique de "La Joie par les livres", Claude-Anne PARMEGIANI, nous permet de cerner la méthode pédagogique utilisée au cours de ce cycle de formation.

L'accent est mis sur une communication active en insistant sur plusieurs points :

tous les stages -à l'exception du dernier cité- se sont déroulés sur trois à cinq jours en internat. "La vie en internat est le seul moyen de faire passer pendant un bref délai le maximum d'information" (1) "L'internat permet une communication active et intensive" (2)

le choix du centre, lui-même, entre dans ce même souci pédagogique.

le centre CEMEA de Vaugrigneuse où se sont déroulés 6 des 8 stages "est un centre d'accueil qui offre les conditions économiques et de planning les plus accessibles" (2)

la durée du stage est assez courte de manière à ne pas poser aux stagiaires des problèmes de disponibilité professionnelle.

"le nombre de stagiaires est volontairement restreint. Les circulaires annoncent "25 à 30 personnes". Le nombre effectif a oscillé entre 15 et 26 participants. Ce nombre constitue une unité de travail assez souple pour être divisée en sous-groupes de travaux pratiques" (3).

. Alternance de l'enseignement théorique et des travaux pratiques. "En introduction, des conférences auxquelles succède toujours l'application à travers la manipulation des ouvrages qui ont fait l'objet d'une bibliographie. Le groupe peut se diviser en sous-groupes, préparant et discutant certains points

(1) Compte-rendu de stage adressé au Service des bibliothèques le 31 octobre 1978.

(2) Proposition d'un stage, 10 novembre 1977.

(3) Compte-rendu de stage, 1976 In:"B.B.F.", 1976, t. 21, n° 11, p. 509-511.

que les stagiaires ont retenus ou privilégiés pendant les interventions" (1).

. Un autre élément important entre en jeu : la permanence de l'équipe pédagogique. Trois personnes assurent -selon les thèmes- l'enseignement de ces stages : Marion DURAND, éducatrice spécialisée, Isabelle JAN, professeur de littérature enfantine, Claude-Anne PARMEGIANI, bibliothécaire. A cette équipe s'ajoutent des intervenants extérieurs chargés de matières spécifiques. Une telle continuité dans la composition de l'équipe formation ne peut qu'aider au suivi de ce cycle de littérature enfantine.

. A cette stabilité du corps enseignant correspond une relative stabilité des stagiaires. Les annonces de stages envoyées aux responsables des centres régionaux de formation professionnelle spécifient :

"seront retenues en priorité les candidatures des personnels ayant suivi les autres sessions du cycle de formation de la Joie par les livres".

Le compte-rendu du stage de septembre 1977 note : "on constate une stabilité de participation depuis le début du cycle... Le groupe nous a semblé homogène : sans doute, est-ce là le résultat de l'acquisition progressive au cours des précédentes sessions de connaissances et d'habitudes de travail communes". En effet, en consultant la liste des participants aux différentes sessions, on retrouve souvent les mêmes noms. 15 personnes ont suivi au moins la moitié du cycle, puisque :

- 1 personne a suivi les 8 stages
- 4 personnes ont suivi 7 stages
- 2 personnes ont suivi 6 stages
- 2 personnes ont suivi 5 stages
- 6 personnes ont suivi 4 stages

c) bilans de stage

Chaque stage prévoit, à la fin de ses travaux une évaluation.

(1) Compte-rendu de stage, 1976 In: "B.B.F.", 1976, t. 21, n° 11, p. 509-511.

Les revues professionnelles -Bulletin des bibliothèques de France- et la documentation conservée soit au Bureau de la formation du Service des bibliothèques, soit à l'E.N.S.B. nous ont permis de trouver trace des comptes-rendus faits par les animateurs à partir des bilans oraux de fin de stage. Les enseignants insistent sur le niveau de formation et la participation active des stagiaires : "il est incontestable que la différence de niveaux de formation a été une entrave à une communication active" (1), "certains stagiaires sont indiscutablement plus motivés que d'autres par les sujets proposés, selon la nature de leur travail" (2). Les stagiaires, d'après les seuls documents en notre possession, notent surtout leur besoin de recyclage, l'assurance d'une formation permanente régulière pour "mener à bien leur tâche de formateur" et "créer une dynamique propre à la profession".

2°) Stages en audio-visuel

a) Stages "animation et techniques audiovisuelles"

Deux stages organisés par la bibliothèque publique de Massy se sont déroulés en 1976 : l'un du 19 au 24 janvier, dans les locaux de la bibliothèque et le second du 16 au 24 septembre au centre CEMEA de Vaugrignese. Stages intensifs, puisque le premier comportait 39 heures d'activités et le second 55 heures. Destinés aux bibliothécaires responsables de l'animation dans leur établissement, il visait également les personnels des centres régionaux de formation professionnelle participant à l'enseignement des techniques audiovisuelles. Les activités se sont orientées dans trois directions : enseignement, travaux pratiques, discussions.

Plusieurs points furent abordés :

- l'animation : son histoire, les expériences actuelles,

(1) Compte-rendu des stages 1976 In : "BBF", 1976, t. 21, p 509-511.

(2) Compte-rendu de stage adressé au Service des bibliothèques le 31 octobre 1978.

les différents types d'animation.

- les techniques de l'audio-visuel : supports sonores, supports visuels, présentation de types de montage.

- la politique culturelle des villes : le budget municipal et l'animation, le point de vue de plusieurs élus municipaux.

- l'information des professionnels de l'animation : organismes spécialisés, livres, revues.

- réalisation de montages audio-visuels : 2 journées et demie y furent consacrées lors du second stage.

Une évaluation a cloturé chacun des 2 stages.

L'équipe pédagogique était animée par Madame GASCUEL, conservateur à la bibliothèque de Massy. Un compte-rendu détaillé du stage de janvier est paru, dans le Bulletin des bibliothèques de France, n° 9-10, 1976. Il analyse le contenu du stage et insiste sur un fait qu'avait noté l'équipe pédagogique de "La Joie par les livres" : le travail et la réflexion sont de meilleure qualité lorsque les stagiaires peuvent être logés sur place. Les contacts entre stagiaires sont plus faciles et, par ailleurs, on évite ainsi un surcroît de fatigue dû à une double activité (visites aux amis, etc...). C'est un aspect de la pédagogie qui n'est pas négligeable, surtout dans l'optique des stages qui veulent être à la fois sessions de formation mais aussi de réflexion sur une pratique professionnelle.

b) "Stage en audio-visuel"

Tenu dans les locaux de la Bibliothèque Nationale, du 26 au 30 septembre 1977, ce stage est d'une conception différente de ceux décrits précédemment. L'étude du contenu nous révèle une session plus informative que réflexive et participative. Il n'y eut notamment aucune manipulation d'appareils ni de préparation de montage, mais différentes visites d'établissements concernés par les supports audio-visuels. Les 30 heures prévues par ce stage furent consacrées à l'étude des supports et à leur traitement :

- édition sonore et son catalogage

- micrographie : supports, organisation de la micrographie dans les bibliothèques, édition micrographique
- photographie : établissement d'une photothèque et questions de classification
- acquisition, communication et conservation des documents audio-visuels
- cinéma comme source de documentation
- propriété littéraire et artistique en matière d'audio-visuel.

Le stage se termine par une séance d'évaluation de stage dont il ne reste pas trace.

3°) Stage "Discothèques et bibliothèques musicales"

Ce stage, comme plusieurs autres, les années suivantes -qui ne rentreront plus dans le cadre de cette étude sur la formation continue- a été organisé pour les candidats à l'option "discothèques-bibliothèques musicales" du C.A.F.B.. Il s'adressait également aux conservateurs et bibliothécaires "qui s'engagent à organiser l'option en 1979".

Il s'est déroulé du 16 au 26 mai 1978 à la bibliothèque publique de Massy. 85 heures de cours et visites furent programmées. Des documents avaient été envoyés aux stagiaires : bibliographie et liste des écoutes musicales essentielles.

Le programme du stage était calqué sur celui de l'option du C.A.F.B. :

- les bibliothèques musicales
- discothèques : création, gestion et animation
- les documents sonores : acquisition, traitement, problèmes juridiques
- initiation musicale : musique classique, musique folk, jazz, musique pop.

Le compte-rendu de stage établi par l'animateur de l'équipe pédagogique, Pascal SANZ, conservateur à la bibliothèque de Massy, note que "la formule du stage a été appréciée à la fois par les deux catégories de stagiaires et par les enseignants". Il signale "des échanges très fructueux entre ensei-

gnants et enseignés et entre les stagiaires eux-mêmes". Le stage fut jugé très utile par les stagiaires-formateurs dans la perspective de leur enseignement futur.

4°) Stage "Bibliologie contemporaine"

3 journées -soit 20 heures d'exposés- furent consacrées du 20 au 22 février 1978 à un stage sur la bibliologie contemporaine visant les enseignants de cette discipline au C.A.F.B.

Le programme fut centré sur les thèmes suivants :

- la méthode en bibliologie
- les problèmes des auteurs : droit d'auteur, problèmes de traduction, d'adaptation
- la stratégie éditoriale à l'aide de 3 exemples : un éditeur de fiction traditionnel, un éditeur de livre à hauts tirages, un éditeur marginal
- les facteurs techniques de l'édition
- les problèmes de la distribution : librairies, grandes surfaces, F.N.A.C., maisons de la presse
- sociologie de la lecture.

Le programme fut abordé essentiellement sous forme d'exposés.

5°) Séminaire sur la bibliographie

Par rapport à la série de stages de formateurs que nous venons d'étudier, les 3 stages que nous allons présenter maintenant -sur la bibliographie puis le catalogage- concernent des aspects plus traditionnels de l'enseignement professionnel et sont plus un recyclage qu'une véritable formation.

Le séminaire de bibliographie a tenté, en 18 heures de séances du 21 au 23 avril 1976, de cerner les problèmes de la bibliographie et de son enseignement dans le cadre du C.A.F.B. Il a débuté par une table ronde ayant pour thème "Pourquoi et comment enseigner la bibliographie ?" Puis, furent présentés des exposés sur l'état actuel de la bibliographie nationale française, de la bibliographie en sciences exactes, en sciences juridiques, économiques et sociales, en sciences humaines.

6°) Stages sur l'enseignement du catalogage

- Journées sur l'enseignement du catalogage

Ces journées avaient pour but d'étudier l'enseignement du catalogage et notamment l'étude des matériels pédagogiques à proposer aux étudiants. Elles se sont tenues à Villeurbanne du 20 au 22 septembre 1976. Le programme de cette session qui a comporté un travail en groupe pour la réalisation d'un manuel de catalogage, a été centré sur les problèmes généraux du catalogage, le catalogage auteurs-titres et le catalogage matière et indexation Dewey.

- Séminaire de catalogage

Dernier stage de formation pour formateurs pour la période couverte par notre étude, ce séminaire qui s'est déroulé les 29 et 30 novembre 1979 a rassemblé les enseignants de catalogage du C.A.F.B. -à raison d'un enseignant par centre- ainsi que les membres des jurys de catalogage C.A.F.B. et du concours de sous-bibliothécaires. Il visait à donner plus de cohésion à la méthode pédagogique, en supprimant les divergences d'enseignement entre les différents centres. Le programme de ces 2 journées, qui ont fait l'objet d'un rapport long et détaillé, fut surtout centré sur l'état de la normalisation : travaux actuels, projets, présentation de la norme NF Z 44-063 (catalogage des publications en série). Les participants abordèrent également le problème des manuels de catalogage. Les séances de travail se sont déroulées sous formes d'exposés suivis de discussions.

Les 16 stages organisés pour les personnels enseignants des centres de formation régionaux du C.A.F.B. ont été inégalement répartis entre les options. 7 stages concernaient la préparation à l'épreuve d'admissibilité, donc toutes les options. L'option bibliothèques d'établissements d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse a été privilégiée puisque 8 stages ont été organisés pour les enseignants de cette option. Ceux de l'option discothèques et bibliothèques musicales ont pu bénéficier d'un stage spécifique à cette option. Le besoin de formation ressenti par les enseignants de

ces 2 secteurs se conçoit aisément : les domaines couverts par leur enseignement sont très dynamiques et les formateurs ne sont souvent pas préparés par leur formation initiale, ni même parfois par leur expérience professionnelle à transmettre un savoir et une pratique en pleine évolution. D'un point de vue pédagogique, et si tant qu'il est possible d'émettre un jugement au seul vu des programmes et de quelques compte-rendus, il nous semble que la plupart de ces stages étaient basés sur des méthodes actives impliquant une participation effective de tous les stagiaires : c'est le cas de 11 stages sur 16. 2 autres -bibliologie et audiovisuel- sont basés sur une pédagogie plus traditionnelle. Les 3 derniers stages étudiés sont un recyclage pour une actualisation des connaissances dans des domaines que les bibliothécaires-enseignants pratiquent quotidiennement.

B - FORMATION A LA GESTION

Un des objectifs que s'était donné au départ le Bureau de la formation au Service des bibliothèques était "de former des conservateurs nommés à la tête d'établissement à leurs fonctions de direction" (1). Cet objectif a été tenu au long de ces 5 années et s'est même élargi. 16 stages spécifiques ont été organisés à l'intention du personnel des bibliothèques et 8 stages à vocation interministérielle ont été suivis par des bibliothécaires. Cette formation s'est faite dans plusieurs directions : organisation et gestion, relations humaines, relations publiques, conduite de réunion, bibliothéconomie. Elle a été étendue à l'ensemble des personnels de catégorie A, à la demande même des chefs de service qui souhaitent que leurs collaborateurs puissent suivre ce type de stages. La plupart des stages ont été organisés par le Service central d'organisation et méthodes (S.C.O.M.) du Ministère du Budget. Etudions quel est le contenu de chaque type de stage.

(1) "Bulletin des bibliothèques de France", t. 21, n° 9-10, 1976
p. 473.

1°) Stages "organisation et gestion"

14 stages en organisation et gestion ont eu lieu de 1976 à 1980. Chaque stage d'une durée de 5 jours, animé par un ingénieur conseil, est organisé autour de 3 centres d'intérêt : problèmes généraux d'organisation administrative, méthodologie de l'étude d'organisations et moyens à mettre en oeuvre. Ces thèmes sont analysés de manière détaillée à travers les points suivants :

- objectifs et domaines de l'organisation administrative
- organisation du travail personnel des dirigeants
- communications et relations humaines dans un service
- organisation administrative
- méthodes et techniques d'analyse
- construction d'une solution nouvelle
- moyens administratifs.

Le Service des bibliothèques a envoyé un questionnaire d'évaluation aux participants de stages en 1977. Un essai de synthèse a été tenté par Mme MIQUEL (1). Il porte sur la mise en oeuvre des principes d'organisation, les difficultés d'application, les insuffisances du stage. Beaucoup de stagiaires soulignent le caractère complet du stage, tout en regrettant son caractère trop théorique. Un tel stage entraîne un effort de réflexion qui "semble développer une nouvelle confiance en soi donnant le sentiment d'un allègement du travail personnel". Mais tous notent les difficultés rencontrées lors de toute tentative d'organisation nouvelle et souhaitent que leurs collaborateurs puissent bénéficier de tels stages.

En 1976, le stage en organisation et gestion a été complété par une formation sur les problèmes budgétaires et statistiques suivi par les mêmes participants et animée du 6 au 10 décembre par l'Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises de Marseille.

2°) Relations humaines

Centrés les 3 premières années sur l'organisation et la ges-

(1) "Bulletin des bibliothèques de France", t. 23, n° 11-12, 1978.

tion, les stages se sont, depuis 1979, élargis à d'autres aspects de la gestion, notamment les relations humaines et la conduite de réunions.

Du 19 au 23 mars 1979, un stage en relations humaines-relations publiques a été organisé à l'intention des conservateurs. Il proposait à chaque participant de chercher comment accroître son aptitude à favoriser le dialogue, à conduire des réunions et travailler en équipe, à acquérir l'esprit d'entreprise dans un organisme administratif.

Le programme centré sur l'environnement, la personnalité et le service public s'est déroulé sous forme d'exposés, d'exercices pratiques et de discussions. Le nombre des stagiaires était volontairement limité à 10.

En 1980, des conservateurs ont participé aux stages interministériels organisés par le S.C.O.M. ayant pour thème la communication et les relations humaines. Ces stages se proposaient d'analyser les difficultés qui peuvent apparaître au niveau des relations entre personnes ou entre groupes.

3°) Conduite de réunions

2 stages ont été organisés par le S.C.O.M. pour le personnel des bibliothèques en 1980, portant sur la conduite de réunions. En s'appuyant sur l'expérience vécue par le groupe et sur des exercices variés, ces stages étudient les principaux types de réunions, la préparation d'une réunion et les techniques d'animation.

4°) Analyse quantitative

Organisé par le S.C.O.M. à un niveau interministériel, un stage en analyse quantitative a permis en 1980 à un conservateur de s'initier aux aspects descriptifs de la statistique, aux graphiques, aux principaux modèles de probabilité et aux problèmes relatifs à l'élaboration d'un sondage.

5°) Informatique et gestion administrative

Ce stage d'une durée de 2 semaines avait pour but d'étudier les différents problèmes qui se posent lorsqu'on a décidé

d'utiliser l'ordinateur pour réaliser une application automatisée dans le domaine de la gestion, et de faire prendre conscience des possibilités et des contraintes de l'informatique et de la nécessité d'une collaboration étroite entre les utilisateurs et les spécialistes. Organisé, lui aussi, par le S.C.O.M., il a été suivi en 1980 par 1 conservateur.

6°) Séminaire sur la gestion intégrée des bibliothèques

Tenu à l'initiative de l'Association de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires (A.E.N.S.B.) les 7, 8 et 9 juillet 1980 à la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, ce séminaire avait pour but l'étude du système intégré des bibliothèques de Lausanne (SIBIL) pour permettre aux directeurs de bibliothèques engagés dans des programmes d'automatisation de mener une réflexion sur la conception et l'implantation de tels systèmes automatisés. Le programme a débuté par une présentation générale des problèmes de gestion, puis a abordé l'étude des fichiers, des sous-systèmes (commandes aux libraires, prêt, catalogage) du réseau SIBIL. Ce séminaire s'adressait aussi bien aux bibliothèques publiques qu'aux bibliothèques d'étude et de recherche (1).

7°) Séminaire de bibliothéconomie anglaise

L'année précédente, l'A.E.N.S.B. après des contacts avec le collège de bibliothéconomie du Pays de Galles, avait mis sur pied un séminaire destiné à favoriser la connaissance de la situation de la Grande Bretagne en matière de bibliothèques, de méthodes de travail et de moyens de formation des personnels des différents types de bibliothèques. Le Service de bibliothèques, vu le caractère original de cette formation, avait alors décidé de contribuer à sa réalisation. 23 participants en ont bénéficié, venant également de plusieurs types d'établissement.

C - AMELIORATION DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Consacrés pour la plupart à des aspects de techniques professionnelles, ces stages sont ceux - nous le verrons plus

(1) Un compte-rendu de ce séminaire est paru dans : "Bulletin des bibliothèques de France", t. 26, n° 1, 1981, p. 27-33.

tard- qui ont été les plus ouverts à l'ensemble de la profession. Ils se présentent avant tout comme un recyclage.

1°) Stages sur les fonds anciens, rares et précieux

Ils ont été organisés à l'initiative de l'E.N.S.B.. Une réunion de travail tenue le 29 novembre 1976 permit d'en étudier les modalités.

Leur objectif : assurer une meilleure formation sur les problèmes de constitution, de gestion et de conservation que posent les fonds anciens, rares et précieux et parfaire la formation des conservateurs et sous-bibliothécaires qui en sont chargés. Il fut décidé, pour mettre l'accent sur le caractère appliqué du stage, de l'organiser dans un cadre régional.

Le programme de chaque stage s'articule sur 3 pôles :

conservation : reliure et restauration, estampillage, reprographie, expositions, sécurité, locaux, problèmes liés à la communication et au prêt, réserve

classement-catalogage : état des inventaires, normes de catalogage, instruments de référence

gestion et exploitation des fonds : accroissements, fonds local et régional, fonds spéciaux (manuscrits, estampes et photos, cartes et plans, monnaies, médailles et sceaux, musique).

Il est réparti sur 3 jours, soit 20 heures d'exposés assurés par des spécialistes des fonds anciens de la bibliothèque nationale et de bibliothèques municipales classées.

8 stages ont été organisés à travers toute la France en 1977 et 1978 :

Lyon	: 8-10 mars	1977
Paris	: 25-27 mai	1977
Lille	: 16-18 novembre	1977
Toulouse	: 7- 9 décembre	1977
Strasbourg:	8-10 février	1978
Poitiers	: 19-21 avril	1978
Rennes	: 17-19 mai	1978
Orléans	: 4- 6 octobre	1978

Plus de 300 bibliothèques furent invitées : B.U., B.M. et B.C.P., mais on convia également les archivistes départementaux, les directeurs des circonscriptions d'archéologie et les bibliothécaires de certaines bibliothèques privées. C'est le seul type de stage organisé au cours de ces 5 années qui ait eu une ouverture aussi large. Il a touché 297 personnes.

2°) Stages "Prêt-interbibliothèque. Secteur bio-médical"

5 stages tenus à la Bibliothèque de l'Université de Reims en 1979, intitulés "Stages en organisation et gestion d'un service de prêt inter bibliothèque" avaient pour objectif de donner aux stagiaires les moyens de mieux organiser le service de prêt-interbibliothèque et de mieux satisfaire la demande des lecteurs. Le programme a donc porté sur la pratique de l'organisation du prêt-interbibliothèque dans le secteur bio-médical : vérification des références françaises et étrangères, localisation des références, utilisation du télex, gestion du prêt-inter, statistiques.

Les stages ont été animés par les conservateurs de la section médecine de la Bibliothèque de l'Université de Reims. Un bilan a été établi à partir de questionnaires remplis par les participants. "Du point de vue humain et psychologique, le stage a été une réussite. Les sous-bibliothécaires ont énormément apprécié de se connaître, de confronter leurs expériences respectives, de sortir de leur isolement. Pour la première fois, ils ont eu conscience de constituer un réseau..." note le responsable du stage dans son compte-rendu (1), qui insiste également sur l'importance de la journée consacrée à la vérification des références -extrêmement bénéfique pour les stagiaires-.

3°) Stages sur le catalogage des publications en série

Au cours de l'année 1980, 2 stages ont été organisés, l'un à Paris les 8 et 9 mai, l'autre à l'E.N.S.B. les 23 et 24 octobre autour de la norme de catalogage des publications en série. Chaque stage s'est déroulé en 2 temps ; une matinée fut consacrée à la présentation de la norme. Le reste du stage

(1) Bilan d'évaluation des stages prêt-inter secteur bio-médical, circulaire n° 80-1300 du S.B.

consista en travaux pratiques qui permirent aux participants de mieux comprendre la norme.

4°) Reprographie

3 journées de stage ont permis en juin 1980 à 10 magasiniers de visiter les ateliers photographiques du C.N.R.S. et de la Bibliothèque nationale et de s'initier ou se perfectionner aux techniques photographiques. Ils étudièrent successivement :

- la réalisation de microformes documentaires et le matériel d'exploitation de ces microformes (choix de procédés, matériel)
- la prise de vue des documents graphiques dans les bibliothèques : choix du procédé, matériel.
- les techniques de restitution : méthode de tirage, réalisation de diapositives, traitement des clichés pour leur impression.

5°) Stages en reliure et restauration

Les stages en reliure organisés de 1976 à 1979 l'ont été dans le but d'assurer une qualification professionnelle à des agents appelés vers une autre branche d'activité. La Bibliothèque nationale ayant des difficultés dans le recrutement d'ouvriers professionnels de 1ère catégorie, futurs restaurateurs spécialistes, a pensé qu'une solution pourrait être envisagée en faisant bénéficier certains magasiniers de la formation professionnelle des adultes. Une convention fut passée avec l'Ecole Supérieure Estienne des Arts et Industries graphiques. Un cycle de formation professionnelle de reliure devait conduire en 2 ans les participants au certificat d'aptitude à la profession de relieur-main. Le cycle annuel, d'une durée de 120 heures, s'est déroulé en 15 séances de 8 heures hebdomadaires. La pédagogie est centrée sur l'utilisation de l'outillage et des matières premières avec application dans les différentes techniques de la reliure manuelle. 4 personnes ont ainsi bénéficié de cette formation dispensée sur 2 ans.

Dans un autre optique, 3 stages furent programmés en 1979 à la Bibliothèque nationale. D'une durée d'une à deux semaines selon les participants, ils visaient à apporter un complément

de formation aux restaurateurs spécialistes des ateliers de bibliothèques de province : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Bibliothèque municipale de Toulouse.

D - FORMATION AUX TECHNIQUES NOUVELLES : MICROGRAPHIE ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE AUTOMATISEE

1°) Micrographie

Début 1979, une circulaire annonçant le programme des actions de formation mises en oeuvre par le Service des bibliothèques prévoyait un stage d'initiation à la micrographie. Devant le nombre de candidatures reçues pour ce stage, un second dût être organisé. Destinés aux directeurs de bibliothèques et aux conservateurs chargés de section-et, en fait élagi à d'autres participants- ces stages avaient pour objectif "de donner une information sur les matériels et les supports de la micrographie, sur leur exploitation et sur l'application de la micrographie à la documentation" (1). Le programme étalé sur 5 jours, comportait des exposés théoriques et des visites de centres de documentation et de services disposant d'un équipement micrographique. Les stages organisés par l'antenne parisienne de l'E.N.S.B., étaient dirigés par N. TANAZACQ, conservateur à l'AUDIST.

2°) Recherche documentaire automatisée

104 stages de durée variable -1 à 5 jours- ont été programmés au cours de ces 5 années dans le domaine de la recherche documentaire automatisée : 1 en 1976, 5 en 1977, 14 en 1978, 40 en 1979, 44 en 1980. A partir de 1976, suite à l'expérience de l'utilisation de bases et banques des données à la bibliothèque de l'Université de Paris Sud-Orsay, des bibliothèques universitaires ont été équipées en terminaux d'ordinateurs. Une formation s'imposait pour le personnel chargé de l'interrogation des bases de donnée. Et cette formation n'est pas sans poser de problèmes comme le note Mlle GUENIOT alors directeur de la DICA en 1978 : "les problèmes de la formation sont

(1) Circulaire du Service des bibliothèques, Bureau de la formation et de la documentation n° 79-092.

multiples : une démarche en conversationnel, pour être menée à bien dans un temps limite, nécessite une bonne connaissance des logiciels. Or, le nombre des fichiers mis sur le marché s'accroît très vite, ce qui nécessite un perpétuel recyclage de la part du personnel affecté à un terminal. D'autre part, les ordinateurs interrogés ont jusqu'à présent des logiciels différents et, qui plus est, évolutifs, ce qui nécessite donc aussi un recyclage périodique des spécialistes en conversationnel" (1).

Etudions quelles formations ont été dispensées au cours de ces 5 années pour le personnel des bibliothèques chargé de l'interrogation des bases. Elles sont de 3 types :

- initiation aux systèmes d'interrogation . Le premier niveau de formation est une initiation au logiciel d'interrogation de l'ordinateur serveur, accompagnée parfois d'une formation aux bases du système. Sa durée est en général de 4 à 5 jours.

Elle est souvent assurée par l'organisme serveur lui-même ou par son représentant national. 16 stages de ce type ont eu lieu :

6 consacrés au logiciel RECON de l'Agence spatiale européenne (A.S.E.)

5 consacrés au logiciel DIALOG de Lockheed information systems (L.I.S.)

2 consacrés au logiciel ORBIT de System development corporation (S.D.C.)
 et depuis 1979

3 consacrés au logiciel MISTRAL de TELESYSTEMES, assurés par l'AUDIST.

Un compte-rendu non publié du stage d'initiation ASE/RECON de décembre 1977 nous montrent ce que pensent les participants de ce type de stage : "le contenu du stage a été perçu de façon favorable quant à la présentation générale du système d'interrogation et des commandes et de façon défavorable quant à l'étude des bases et des stratégies de recherche".

(1) GUENIOT (Yvonne). L'Informatique et son utilisation à la DICA. In : "Bulletin de la DICA", vol. 3, n° 5-6, mai juin 1978.

Un stage d'initiation à un système ne remplace pas ceux consacrés à une base.

- formation aux bases de données. La majorité des stages ont été consacrés à ce type de formation. Ce peut être l'étude d'une base ou de bases couvrant un domaine précis dans un seul système d'exploitation : par exemple une étude du fichier BIOSIS sur le serveur de l'A.S.E ou une étude des fichiers de sciences sociales disponibles sur Lockheed, des fichiers du C.N.R.S. accessibles avec le logiciel MISTRAL. Mais la plupart de ces stages initient les utilisateurs à un fichier ou à un ensemble de fichiers spécialisés indépendamment de son exploitation : c'est le cas de MEDLINE, des fichiers de la documentation française du C.N.R.S., des chemical Abstracts, etc... Ils comportent en général 2 niveaux : formation et perfectionnement.

Quels secteurs de la recherche documentaire ont ainsi été couverts ? Tout d'abord le secteur des sciences et techniques : une trentaine de stages ont été consacrés à la formation aux bases de ce domaine. Le secteur des sciences bio-médicales a été lui aussi bien couvert avec de nombreux stages consacrés à l'étude des principaux fichiers : MEDLINE, Excerpta Medica, Cancermet notamment. Cette répartition est logique puisque c'est d'abord dans les bibliothèques scientifiques et médicales qu'ont été implantés des terminaux d'ordinateurs. Le secteur des sciences humaines et des sciences juridiques a été le moins pourvu : une dizaine de stages seulement consacrés essentiellement aux fichiers du C.D.S.H. et de la Documentation française.

Dans la pratique, comment se déroulent ces stages ? Les documents que nous avons pu consulter sont souvent muets sur le contenu des stages. A titre d'exemple, voici le contenu d'un stage de formation à MEDLINE organisé en 2 sessions à la Bibliothèque de l'Université de Reims. Dans un premier temps, présentation du système MEDLINE la logique booléenne, étude des 2 parties du thesaurus de MEDLINE (le MeSH) règles de l'indexation, exemples de sujets de recherche en langage normalisé avec exercices pratiques au terminal, méthodologie

d'une conduite d'interview avec le lecteur. Un mois après ce premier stage, les participants -après étude des problèmes auxquels ils se sont heurtés- sont initiés à tous les perfectionnements du système.

- rencontres des utilisateurs de bases de données : des rencontres périodiques ont lieu entre les utilisateurs de bases de données dans un domaine spécialisé -sciences sociales, sciences médicales- ou entre les utilisateurs d'une base : utilisateurs des fichiers du C.D.S.H., de la Documentation française.

Les stages de formation à la recherche documentaire automatisée représentent actuellement -en nombre de stages- 3/5 des actions menées en formation continue. Nous verrons dans une partie ultérieure que, par le jeu de concours multiples, ils n'absorbent pas les 3/5 de la dotation consacrée à la formation continue.

E - RECYCLAGE DES PERSONNELS ACCEDANT A UNE AUTRE FONCTION

En 1976 et 1977, une action fut programmée pour la formation de magasiniers nommés dans le corps de sous-bibliothécaires. Un décret du 3 mars 1975 permet la nomination de sous-bibliothécaires au choix parmi le personnel de service. Un stage de formation d'une durée d'un mois a été prévu pour ces agents dans une bibliothèque ou un service autre que celui où ils étaient affectés précédemment : stage pratique et enseignement sous forme de travaux pratiques. Le stage pratique fut consacré à l'étude concrète de l'organisation et du fonctionnement des services : bibliothéconomie et administration. Le cycle d'enseignement porte sur les techniques à la base des activités de tout sous-bibliothécaire : catalogage et bibliographie. A Paris, cet enseignement fut assuré par le centre de formation professionnelle à raison de 44 heures de catalogage, 44 heures de bibliographie et 12 heures d'administration. En Province, il s'est déroulé dans le cadre du centre de formation professionnelle la plus proche. Ces actions ont concerné 22 magasiniers promus sous-bibliothécaires : 14 suivirent le cycle d'enseignement instauré à leur intention à Paris.

Ce type d'action est limité dans les bibliothèques. La formation à une autre fonction relève habituellement de la formation initiale assurée par les centres régionaux et l'E.N.S.B. Cela explique que ce chapitre - consacré à une action ponctuelle - soit de si faible importance.

F - Préparation aux concours de recrutement

Peu de préparations aux concours de recrutement sont assurées sur le budget de la formation continue. La préparation au concours interne de recrutement des sous-bibliothécaires est assurée par les centres de formation professionnelle en même temps que celle organisée pour le concours externe, donc relevant de la formation initiale. Nous n'en tiendrons pas compte ici. La préparation au concours interne d'entrée à l'E.N.S.B. n'est pas organisée par le Service des bibliothèques. L'est-elle au niveau de chaque bibliothèque ? Une circulaire du 16 mars 1973 émanant du Directeur chargé des bibliothèques et de la lecture publique au sujet du concours d'entrée à l'E.N.S.B. précisait : "Il serait souhaitable que vous envisagiez, selon vos possibilités, de favoriser la préparation à ce concours des agents de votre bibliothèque. Les mesures prévues pourraient, à titre indicatif, revêtir les formes suivantes : révision des données professionnelles, informations à caractère culturel, correction des devoirs, commentaires sur les lectures notamment en matière de littérature contemporaine" (1). Cela est-il fait dans la réalité ? Une enquête permettrait de donner une réponse. A première vue, il est permis d'en douter.

Les préparations assurées concernent donc les seuls concours de recrutement de magasiniers et de restaurateurs spécialisés.

1°) Concours de recrutement de magasiniers

A partir de 1977, une préparation par correspondance a été organisée pour le concours de recrutement de magasiniers. Nous ne possédons que fort peu de renseignements sur les modalités

(1) "Bulletin des bibliothèques de France", 1973, n° 5, p. 213.

de cette préparation, ni sur le nombre de magasiniers qu'elle a touchés. Les copies corrigées par l'équipe de bibliothécaires chargée de la correction portent sur le calcul, la dictée et le rétablissement de textes. Seules indications chiffrées que nous ayons : le nombre de copies corrigées

1977 : 1 944 copies

1978 : 1 969 copies

1979 : 655 copies

1980 : 608 copies

En 1977, la préparation a duré 1 mois et en 1978, elle s'est étendue sur 3 mois. A quoi attribuer la diminution du nombre de copies corrigées ? A partir de 1977, seules les copies de l'examen blanc ont été corrigées au niveau central : l'essentiel des corrections a donc été décentralisé.

2°) Concours de restaurateurs spécialistes

La préparation s'est effectuée sous forme de stages effectués par les candidats dans 2 bibliothèques : Bibliothèque de la Sorbonne et Bibliothèque municipale de Toulouse. 4 personnes en ont bénéficié en 1980. La session tenue à la bibliothèque de la Sorbonne du 14 au 18 avril 1980 comportait des exercices de description d'un livre avec datation, la préparation de plusieurs devis, la visite de la Réserve avec examen et description des reliures typiques de manuscrits, de documents d'archives ou de livres imprimés du XIII^e au XX^e s., des épreuves pratiques de restauration et la description de diverses sortes de reliures.

La préparation à des concours de recrutement n'occupe elle aussi qu'un créneau restreint dans les actions de formation continue. Cela semble un des points faibles de la formation.

G - STAGES ORGANISES DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT PREPARATOIRE AU C.A.F.B.

Bien que cela ne rentre pas directement dans le cadre de notre étude sur la formation continue, nous mentionnerons tout de même une série de stages organisés pour les étudiants du C.A.F.B.

et auxquels de ce fait accèdent les membres du personnel préparant cet examen. Cela permettra aussi d'expliquer ultérieurement la répartition de la dotation accordée à l'E.N.S.B. pour les actions de formation continue.

Depuis 1979, 3 options du C.A.F.B. sont préparées ainsi sous forme de stages de une ou deux semaines : bibliothèques d'établissements d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse à l'E.N.S.B.-Clamart, discothèques et bibliothèques musicales à l'E.N.S.B.-Massy et bibliothèques spécialisées à l'E.N.S.B.-Villeurbanne. Le programme de chaque stage sur celui de l'option.

H - STAGES DIVERS

Certains stages organisés par des associations extérieures ont été suivis par des membres du personnel des bibliothèques. Les frais ont été pris en charge sur la dotation accordée à l'E.N.S.B. pour des actions de formation continue.

1°) Réforme de l'ingénierie et de l'architecture

Cette session s'adressait aux personnes ayant des responsabilités importantes dans la passation des Marché d'Etudes au sein des administrations. Elle fut suivie, en 1977, par un membre du Bureau des équipements au Service des bibliothèques.

2°) Formation à l'aérospatiale

En 1980, un stage sur la qualité de vol des avions modernes a été suivi par un conservateur de la section des sciences et techniques de la Bibliothèque de l'Université de Reims pour lui permettre de développer le fonds spécial de la bibliothèque sur les aéronefs allégés.

Pour conclure cette étude des objectifs et de l'orientation de la formation continue, à l'aide du tableau ci-après, nous pouvons voir quantitativement ce que représente chaque type d'action.

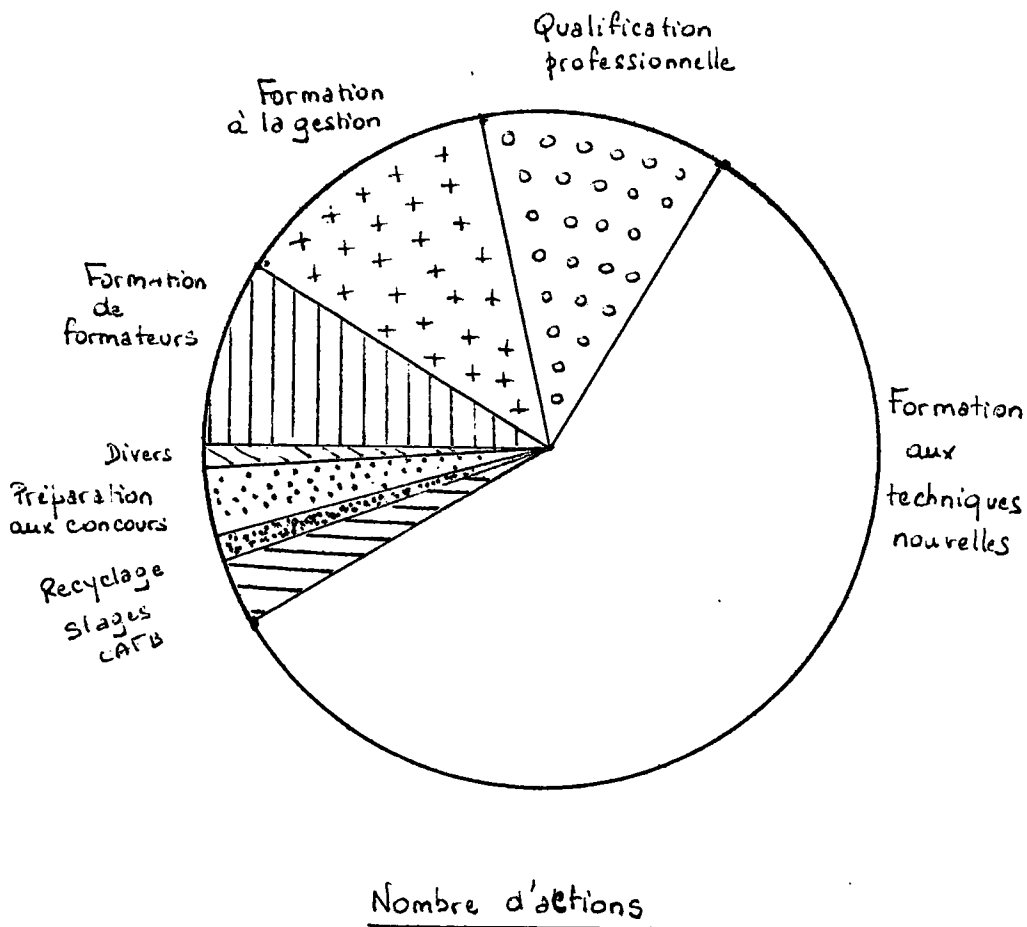
	1976	1977	1978	1979	1980		
Formation de formateurs	8	2	3	2	1	16	8,69 %
Formation à la gestion	2	3	2	7	10	24	13,04 %
Amélioration de la qualification professionnelle	1	5	4	9	3	22	11,95 %
Formation aux techniques nouvelles	1	1	14	42	44	106	57,60 %
Recyclage de personnels	1	1	-	-	-	2	1,08 %
Préparation au concours de recrutement	-	1	1	1	3	6	3,26 %
Divers	-	1	-	-	1	2	1,08 %
Préparation au C.A.F.B.	-	-	-	3	3	6	3,26 %
	13	18	24	64	65	184	

En 5 ans, le nombre d'actions organisées a été multiplié par 5. De 1976 à 1978, l'augmentation du nombre des stages a été progressive : doublement sur 2 ans. A partir de 1979, l'essor est pris ; au cours de ces 2 dernières années ont été réalisées plus des 2/3 du nombre total d'actions. 2 secteurs sont responsables : la formation aux techniques nouvelles avec surtout la recherche documentaire automatisée et la formation à la gestion.

On constate qu'en 1976 -année de mise en place- priorité a été donnée à la formation de formateurs qui représente 61 % du nombre de stages, alors que la formation à la recherche documentaire automatisée était quasi inexistante. 4 ans plus

tard, 65 % des actions sont des stages de formation à la recherche documentaire automatisée.

Globalement et toujours en terme de nombre d'actions, c'est bien sûr la formation à la recherche documentaire automatisée qui forme la part essentielle du "gâteau" formation continue : une part de 56 % avec un total de 104 stages organisés. Nous verrons ultérieurement s'il nous faut nuancer les impressions premières que suscite ce schéma.



Chapitre II

GESTION DE LA FORMATION

Après avoir étudié quels ont été les grands objectifs des actions de formation continue menées de 1976 à 1980 par le Service des bibliothèques et à travers quels types de stages ils ont été réalisés, nous allons tenter de voir avec quels concours intellectuels et financiers cette réalisation a été possible.

A - ORGANISATION DES STAGES

1°) Programmation des stages

Le Bureau de la formation définit chaque année les objectifs qu'il souhaite atteindre. L'établissement du programme se fait en tenant compte des besoins exprimés. L'écoute de la base entre pour beaucoup dans l'élaboration de programme des stages. Le personnel s'adresse parfois directement au Bureau de la formation pour exprimer le besoin d'un recyclage dans tel ou tel domaine. Une telle démarche ne peut certes venir que de responsables d'établissement et les bilans de fin de stage sont souvent l'occasion pour les participants de dire quels types de stages leur paraissent nécessaires. Nous en avons plusieurs exemples. A la suite d'un stage de formation de formateurs organisé par la Joie par les livres, la responsable du stage pouvait écrire à Mademoiselle POUILLAS, responsable du Bureau de la formation : "après consultation des stagiaires présents en septembre dernier, il est apparu que nombre d'entre eux souhaitaient que le thème d'un prochain stage porte sur l'animation dans une bibliothèque pour enfants" (1). De même, le compte-rendu du stage sur le catalogage des publications en série tenu à Lyon en octobre 1980 note : "dans les autres souhaits exprimés à la fin de la table ronde on relève une demande unanime pour d'autres stages (catalogage des documents audiovisuels ; catalogage matière ; gestion des périodiques ; statistiques des B.U. : collecte et utilisation des données ; le prêt-inter) et pour une meilleure information profession-

(1) Compte-rendu du stage sur les publications en série adressé au Service des bibliothèques le 27 octobre 1980.
Bulletin de madame POUILLAS à madame POUILLAS 31/10/80

nelle (sur les échanges universitaires, les instruments bibliographiques) ~~(X)~~. Fin 1979, un autre moyen avait été tenté pour adapter les actions de formation aux besoins. Une enquête fut envoyée à tous les directeurs d'établissement pour une évaluation des besoins catégorie par catégorie. D'après la responsable du Bureau de la formation, cette enquête fut peu efficace dans son ensemble. Mais elle permit d'évaluer les besoins de catégories de personnel qui n'ont pas tellement d'occasions de les exprimer par une autre voie : les catégories C et D. Une initiative particulière peut aussi être à l'origine d'un stage. C'est ainsi que la série de stages consacrés aux fonds anciens, rares et précieux est née d'une initiative d'enseignants de l'E.N.S.B. et une réunion de travail permit d'en mettre au point les grandes lignes. De même, c'est à l'initiative de la Bibliothèque publique de Massy qu'ont été organisés en 1976 les stages en audio-visuel.

En matière de formation à la recherche documentaire automatisée, la liaison est étroite avec le service chargé de l'information scientifique et technique (DICA puis AUDIST). Des réunions ont eu lieu afin d'améliorer la coordination entre les 2 services et de recenser les actions prioritaires. En effet, une des tâches de la DICA était "d'étudier et de mettre en place, en liaison avec la division des personnels, les projets de formation professionnelle qui intéressent la DICA, et pour lesquels elle est sollicitée" (2). En 1977, une sorte de répartition des rôles entre DICA et Service des bibliothèques avait été décidée : les actions de formation dans le secteur médical et juridique seraient prises en charge par la DICA tandis que les actions en matière d'interrogation des bases de données scientifiques relèveraient du Service des bibliothèques. En 1980, on constate une nouvelle répartition des rôles. Le Service des bibliothèques recense les besoins et établit le profil des candidats. Au vu des profils des personnels qui lui sont communiqués, l'AUDIST organise des stages d'initiation, de formation ou de perfectionnement et élabore avec le Service des

~~(X)~~ Lettre de Mme PARMEGIANI à Mlle POUILLAS du 31 octobre 1978.
(2) "Bulletin de la DICA", vol. 1, n° 1, février 1976, p. 18.

bibliothèques le calendrier et le programme des stages aux différents niveaux. L'AUDIST prend en charge les frais d'utilisation des matériels tandis que le Service des bibliothèques prend en charge les frais de mission des personnels. Enfin, le Service des bibliothèques procède lui-même à des analyses de besoin. C'est notamment le cas pour les stages d'organisation et gestion ou le Bureau de la formation a effectué une étude de la fonction de direction, ^{procède} à une définition du profil de responsable d'établissement pour mettre sur pied avec l'aide du Service Central Organisation et Méthodes une série de stages. A la demande même des participants aux premiers stages, l'audience -limitée au départ aux directeurs d'établissements et aux chefs de section- en a été élargie.

De même, l'étude des programmes de formation continue des bibliothécaires dans les pays étrangers -notamment la Grande-Bretagne avec le programme de l'Association of Special Libraries and Information Bureau (ASLIB) aide aussi la responsable du Bureau de la formation à définir les besoins. Les suggestions et les projets des associations professionnelles peuvent être également retenus.

Les objectifs une fois définis, il faut trouver le moyen de les réaliser : trouver les concours financiers que nous analyserons ultérieurement et trouver une équipe pédagogique qui prendra en charge l'organisation intellectuelle de l'action.

2°) Les organisateurs

Quels sont donc les différents prestataires de service auxquels va faire appel le Service des bibliothèques -et l'AUDIST pour la recherche documentaire- La réalisation des actions incombe normalement à l'E.N.S.B. qui assure directement ou par voie de convention la formation de toutes les catégories de personnel.

a) Dans le cadre des bibliothèques

- le Service des bibliothèques lui-même peut se charger de la mise en place des actions. Ce fut le cas pour le stage or-

ganisé à Paris en 1980 sur le catalogage des publications en série, avec le concours de conservateurs de la Bibliothèque nationale.

- L'E.N.S.B. et ses différentes antennes assurent nombre de stages qui ont eu lieu au cours de ces 5 années :

- E.N.S.B.-Villeurbanne : stages sur les fonds anciens
catalogage, 1976
publications en série, Villeurbanne,
octobre 1980
préparations à l'option "bibliothèques
spécialisées" du C.A.F.B.
- E.N.S.B.-Paris : bibliographie, avril 1976
bibliographie contemporaine, 1978
micrographie, 1979
enseignement pour les magasiniers pro-
mus sous-bibliothécaires
- E.N.S.B.-Massy : animation et techniques audio-visuelles,
1976
préparations à l'option "discothèque"
du C.A.F.B.
- E.N.S.B.-Clamart : cycle sur la littérature enfantine de
1976 à 1980
préparation à l'option "jeunesse" du
C.A.F.B.

- L'AUDIST à partir de 1980 a réalisé elle-même une série de stages dans les domaines scientifiques et médicaux avec le souci de promouvoir les bases de données françaises et d'assurer une pratique du logiciel MISTRAL et de son application à l'utilisation des bases implantées sur le serveur français QUESTEL/TELESYSTEMES.

- Bibliothèques particulières

Pour placer les stagiaires dans un contexte moins théorique, le Service des bibliothèques a cherché à s'appuyer sur les établissements pour la mise en place des stages.

La Bibliothèque de l'Université de Reims qui dispose d'une équipe rodée à la recherche documentaire automatisée a organisé, en 1978 et 1980, 3 stages d'initiation au fichier MEDLINE, ainsi qu'une session de 3 jours, en 1979, pour la

formation à la base de données Excerpte Medica. C'est elle, aussi, qui a assuré la série de 5 stages consacrés en 1979 au prêt-interbibliothèque dans le secteur bio-médical. La Bibliothèque nationale a contribué au perfectionnement des magasiniers aux techniques photographiques, lors de la visite de ses ateliers photographiques en 1980. Elle a également accueilli des restaurateurs spécialistes pour un complément de formation dans ses ateliers.

La préparation au concours de recrutement de restaurateurs spécialistes a, elle, été assurée par la Bibliothèque de la Sorbonne et par la Bibliothèque municipale de Toulouse.

b) Les organismes extérieurs

Le Service des bibliothèques fait appel à des organismes extérieurs pour tous les stages dont le contenu ne relève pas du domaine des professionnels des bibliothèques.

Quels sont ces organismes ?

- le Service Central Organisation et Méthodes du Ministère du budget. Il est chargé de promouvoir dans les administrations et services relevant de l'Etat les techniques d'organisation et de simplification du travail. Les stages sont interministériels, gratuits et réservés par priorité aux fonctionnaires. Mais lorsque la demande pour certains stages est trop forte, le S.C.O.M. sollicité par le Service des bibliothèques organise un stage spécial pour le personnel des bibliothèques. Il en a ainsi organisé 14, la plupart en organisation et gestion.

- L'Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises de Marseille a été sollicitée en 1976 pour une formation sur les problèmes budgétaires et statistiques dans le but de compléter celle reçue en organisation.

- L'Ecole Estienne des arts et industries graphiques : des conventions ont été passées en 1976, 1977 et 1979 entre cet établissement et la Bibliothèque nationale pour une formation en reliure manuelle. La convention est signée annuellement : elle précise les modalités pédagogiques et financières de l'action de formation.

- Le Bureau national de l'information scientifique et technique a organisé en 1977, une journée d'étude sur l'utilisation des systèmes conversationnels dans les bibliothèques, suivie d'un stage de 4 jours consacré aux bases de données et à leur accès, aux logiciels et aux réseaux, et a pris à sa charge les frais pédagogiques et matériels entraînés par ces journées.

- Le Centre national d'information chimique (C.N.I.C.) a été chargé de plusieurs stages sur la base des Cheminal Abstracts.

- L'Association française de documentation automatique en chimie, émanation du C.N.I.C., a programmé en 1976 pour 8 conservateurs un stage sur la documentation automatisée en chimie.

- L'Institut national de la Santé et de la recherche médicale assure gratuitement la formation du personnel des bibliothèques à la base MEDLINE et aux autres fichiers médicaux de la National library of médecine (N.L.M.). L'INSERM est en effet le relais français de la N.L.M. qui exploite la base : il se charge de la passation des contrats, s'occupe de la tarification et en contre-partie organise la formation.

- Le Centre national de la recherche scientifique effectue des stages d'initiation au fichier PASCAL dans les domaines de la biologie, de la chimie et de la physique ainsi qu'au fichier établi par le Centre de documentation en sciences humaines.

- La Documentation française se charge de la formation à la Banque d'information politique et d'actualité.

- Les organismes de bases de données et les serveurs étrangers à qui le Service des bibliothèques et l'AUDIST doivent faire appel pour la formation du personnel des bibliothèques appelé à utiliser ces bases. Ces organismes sont des entreprises commerciales qui facturent souvent fort cher leurs services. Cela n'est pas sans poser de problèmes que de s'adresser à elles dans la mesure où elles favorisent la diffusion de l'information étrangère. Mais la France et même l'Europe n'ont pas encore conquis leur indépendance documentaire et pour l'instant, il ne paraît guère possible de ne pas avoir recours aux services des serveurs étrangers -américains le plus souvent-

Ce serait priver les utilisateurs des bibliothèques universitaires d'une source importante d'accès à l'information. Même si la France parvient à se doter de moyens importants de diffusion de l'information scientifique et technique, cela n'impliquera pas pour autant le recours à ce seul accès français à l'information. Mais le fait, pour les entreprises étrangères de diffusion de l'information, de ne plus avoir le monopole de cette diffusion les incitera peut-être à plus de souplesse dans leur politique de formation. Ces organismes assurent actuellement la formation eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs correspondants français :

. l'Association nationale de la recherche technique organise des stages d'initiation et de perfectionnement au logiciel Recon de l'Agence spatiale européenne et à différentes bases implantées sur ce réseau : une dizaine ont été programmés entre 1977 et 1979.

. l'Agence spatiale européenne se charge aussi elle-même de la formation à son logiciel et aux bases.

. il en est de même pour d'autres organismes tels : Predicasts, Lockheed information systems, System development corporation.

- L'Association de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires a organisé 2 stages pris en charge par le Service des bibliothèques. Le stage de bibliothéconomie anglaise tenu en 1979 à Aberyswyth a reçu une aide financière du British Council tandis que le séminaire sur la gestion intégrée des bibliothèques tenu à Lausanne en 1980 recevait le soutien du Service des bibliothèques pour les stagiaires relevant de ce service.

On le voit, les interventions sollicitées d'organismes extérieurs sont multiples et diverses de par les domaines touchés comme de par le mode d'intervention (formations gratuites).

3°) Les intervenants

Les formateurs sont soit des personnels des bibliothèques, soit des spécialistes appartenant aux organismes cités ci-dessus ou appelés par l'équipe organisatrice d'un stage pour intervenir sur un problème précis. Nous distinguerons ainsi 3 sortes de stages ; ceux où n'interviennent que des profes-

sionnels des bibliothèques, ceux où l'équipe pédagogique est composée à la fois de bibliothécaires et de conférenciers extérieurs et enfin ceux animés par des spécialistes n'appartenant pas aux bibliothèques.

. Les professionnels des bibliothèques interviennent seuls dans tous les stages de technique professionnelle : fonds anciens, prêt-interbibliothèque, catalogage, préparation aux concours.

Les stages sur les fonds anciens ont tous été animés par des spécialistes appartenant au monde des bibliothèques : conservateurs de la Bibliothèque nationale, de bibliothèques municipales classées ainsi que des enseignants de l'E.N.S.B.

Les stages de recyclage en prêt-interbibliothèque dans le secteur bio-médical étaient dirigés par l'équipe des conservateurs de la section médecine de la Bibliothèque de l'Université de Reims.

Des enseignants de l'E.N.S.B., des conservateurs de la Bibliothèque nationale ont eux assurés les formations en catalogage. Une auto-formation à la recherche documentaire automatisée a été pratiquée au sein des bibliothèques en s'appuyant sur des équipes bien rodées des bibliothèques des Universités de Paris-Orsay et de Reims.

. Dans certains domaines, l'aspect professionnel assuré par des bibliothécaires est complété par des interventions de différents spécialistes extérieurs. C'est le cas pour tous les stages de littérature enfantine, les stages de bibliologie, de micrographie, de formation à l'audio-visuel. La plupart de ces thèmes ont été introduits assez récemment dans les bibliothèques et les bibliothécaires spécialistes sont encore peu nombreux.

Pour les stages de littérature enfantine, il a été fait appel à des professeurs d'université, des auteurs et illustrateurs de livres pour enfants, des critiques littéraires, toutes personnes ayant une pratique ou une réflexion approfondie dans le domaine en question.

Le stage de formation à l'animation s'est assuré le concours d'élus municipaux, de représentants d'associations culturelles comme "Peuple et Culture", de formateurs en audio-visuel. Des auteurs et des éditeurs sont intervenus lors du stage con-

sacré à la bibliologie contemporaine.

. Dans le domaine de la recherche documentaire automatisée, de l'organisation, de la gestion, des relations humaines où les bibliothèques ne possèdent pas suffisamment de spécialistes susceptibles d'assurer une auto-formation au sein de la profession, il est fait appel aux formateurs extérieurs par l'intermédiaire des organismes cités précédemment.

Nous voyons donc mieux maintenant qui concourt à la mise sur pied et à l'organisation pédagogique des stages. Il nous reste à étudier l'aspect financier de toutes ces actions de formation continue.

B - MOYENS FINANCIERS

"Tout employeur occupant au minimum dix salariés, à l'exception de l'Etat.... doit concourir au développement de la formation professionnelle continue en participant, chaque année au financement d'actions de formation..." stipule l'article 13 de la loi du 16 juillet 1971 organisant la formation professionnelle continue. A quoi est donc tenu l'Etat puisqu'il a pris soin de ne pas s'appliquer les conditions de financement qu'il impose aux entreprises privées ?

En matière de financement, les décrets d'application concernant la Fonction publique sont discrets. Nous apprenons à l'article 4 du décret n° 73-562 du 27 juin 1973 que le groupe de coordination de la formation professionnelle continue dans la fonction publique "examine le programme annuel de formation continue de chaque département ministériel ainsi que les moyens financiers et pédagogiques correspondants, formule des suggestions sur l'utilisation des crédits... inscrits au budget des services du Premier Ministre" et à l'article 9 que "la direction générale de l'administration et de la Fonction publique gère les crédits inscrits au budget du Premier Ministre au titre de la formation professionnelle des agents de l'Etat". L'article 3 du décret n° 73-563 du 27 juin 1973 nous dit que "les dépenses de la formation professionnelle continue... sont supportées par l'administration à l'initiative de laquelle cette formation est organisée."

A des textes vagues correspondent -pour les bibliothèques- des crédits plus vagues encore. En effet, en 1981, le Service des bibliothèques ne s'est toujours pas vu attribuer de crédits spécifiques pour organiser des actions de formation continue. Officiellement, la formation continue n'existe pas dans les bibliothèques. Elle n'existe que par la volonté de l'ancien chef du Service des bibliothèques, Monsieur RACHOU qui, à partir de 1975, a alloué une subvention -imputée alors sur les crédits ouverts au chapitre 36-61, article 96 du budget des Universités -pour des actions de perfectionnement en faveur des personnels des bibliothèques- Cette subvention est allouée annuellement à l'E.N.S.B.

C'est cette subvention qui constitue l'essentiel des recettes qui permettent de financer les actions de formation continue. Nous allons d'abord étudier de quelle manière elle est utilisée avant de prendre en compte les autres sources de financement et de voir globalement comment se répartissent les coûts entre les différents types d'action.

1°) Subvention annuelle du Ministère des Universités : son emploi

La première subvention a été accordée le 22 décembre 1975 pour l'année 1975 et l'essentiel de ces crédits a donc été reporté sur le budget 1976. Jusqu'en 1980, 973 320 francs ont été accordés qui se répartissent :

1975	100 000 F
1976	159 348 F
1977	178 493 F
1978	178 493 F
1979	178 493 F
1980	178 493 F

Il y a donc depuis 1978 stagnation en francs courants des moyens accordés et même baisse sensible si l'on parle en francs constants.

Les dépenses se sont élevées à 881 312,92 francs pendant la même période, auxquelles il faudrait ajouter 10 461,54 rancs pour l'année 1975 que ne couvre pas notre étude. Elles se répartissent entre frais pédagogiques (rémunération des interve-

venants, charges sociales, impôts, paiement des frais de stages assurés par les organismes extérieurs), frais de déplacement et indemnités de stage, et frais divers -documentation notamment .

	Frais pédagogiques		Frais de déplacement et indemnités de stage		Total
		%		%	
1976	71 146,46	41,86	77 103,30	45,36	169 950,10
1977	32 337,85	16,46	129 759,30	66,05	196 442,45
1978	46 332,34	32,23	93 008,50	64,71	143 730,87
1979	71 678,14	45,56	85 632,00	54,43	157 310,14
1980	96 653,83	45,19	97 053,40	45,37	213 879,36
	318 148,62		482 556,50		881 312,92

% = pourcentage des dépenses totales annuelles

Le poste le plus important est celui consacré aux frais de déplacements et indemnités de stages : il occupe en moyenne 56 % des dépenses. Rappelons que ces dépenses ne concernent pas les stagiaires de la région parisienne, ni ceux qui ont été pris en charge par un autre département ministériel ou une municipalité. Compte-tenu du nombre de stagiaires formés, un stage de formation représente une dépense de plus de 550 francs par stagiaire pour ces seuls crédits.

Examinons à présent la répartition des dépenses par type d'action :

Formation de formateurs	182 049,22 F	soit 20,65 %	} des dépenses totales
Formation à la gestion	74 182,30 F	soit 8,41 %	
Amélioration de la qualification professionnelle et recyclage	169 971,18 F	soit 18,56 %	
Formation aux techniques nouvelles	157 175,13 F	soit 17,83 %	
Concours de recrutement	16 603,08 F	soit 1,88 %	
Préparation au C.A.F.B.	63 333,57 F	soit 7,18 %	

La formation à la recherche documentaire n'arrive qu'en troisième position. Cela peut paraître étonnant vu le nombre de stages organisés dans ce domaine. Deux explications à ce fait : la gratuité de certains stages comme ceux animés par l'INSERM d'une part, le concours financier de l'AUDIST et la prise en charge, dans certains cas, de frais de déplacement directement sur le budget du Service des bibliothèques d'autre part. Nous verrons plus loin que si l'on tient compte de cette prise en charge pour évaluer le coût global de la formation permanente, ce type de formation occupe la première place du point de vue financier comme elle l'occupe du point de vue nombre de stages. De même, les frais pédagogiques de la plupart des actions de formation à la gestion n'ont pas été imputés sur la subvention destinée à la formation continue. D'où la part relativement modeste occupée par ces actions. Les stages de formation des formateurs et ceux destinés à améliorer la qualification professionnelle du personnel ont été intégralement supportés sur les crédits affectés à la formation continue. Pour le Service des bibliothèques, les actions les plus coûteuses sont donc les stages de formation de formateurs avec une moyenne de 11 000 francs par stage, ceux de préparation au C.A.F.B. 10 500 francs par stage et ceux de technique professionnelle 7 000 francs par stage.

2°) Autres concours financiers

. Le Service des bibliothèques lui-même prend en charge sur ses crédits une partie des frais de déplacement des personnels en formation aux techniques documentaires automatisées. Pour la période concernée, 254 188 francs y ont été consacrés.

. Le S.C.O.M. assure gratuitement la formation en gestion que ce soit dans les stages interministériels ou dans ceux organisés spécialement pour les conservateurs de bibliothèques. Le Service financier du S.C.O.M. a bien voulu transmettre au Service des bibliothèques -pour les besoins de cette étude- les éléments du coût des stages organisés pour les conservateurs de bibliothèques. Ces dépenses se répartissent entre rémunération des conférenciers et location de salles.

Elles s'élèvent à 119 750 francs, soit :

1976	7 690 F
1977	25 500 F
1978	20 880 F
1979	28 360 F
1980	37 320 F

Cela ne représente pas un coût de revient complet qui devrait inclure d'autres éléments.

. L'AUDIST a organisé des stages de formation au système MISTRAL notamment, en prenant en charge les dépenses pédagogiques. Il ne nous a pas été possible d'obtenir un état de ces dépenses.

3°) Coût global des actions de formation

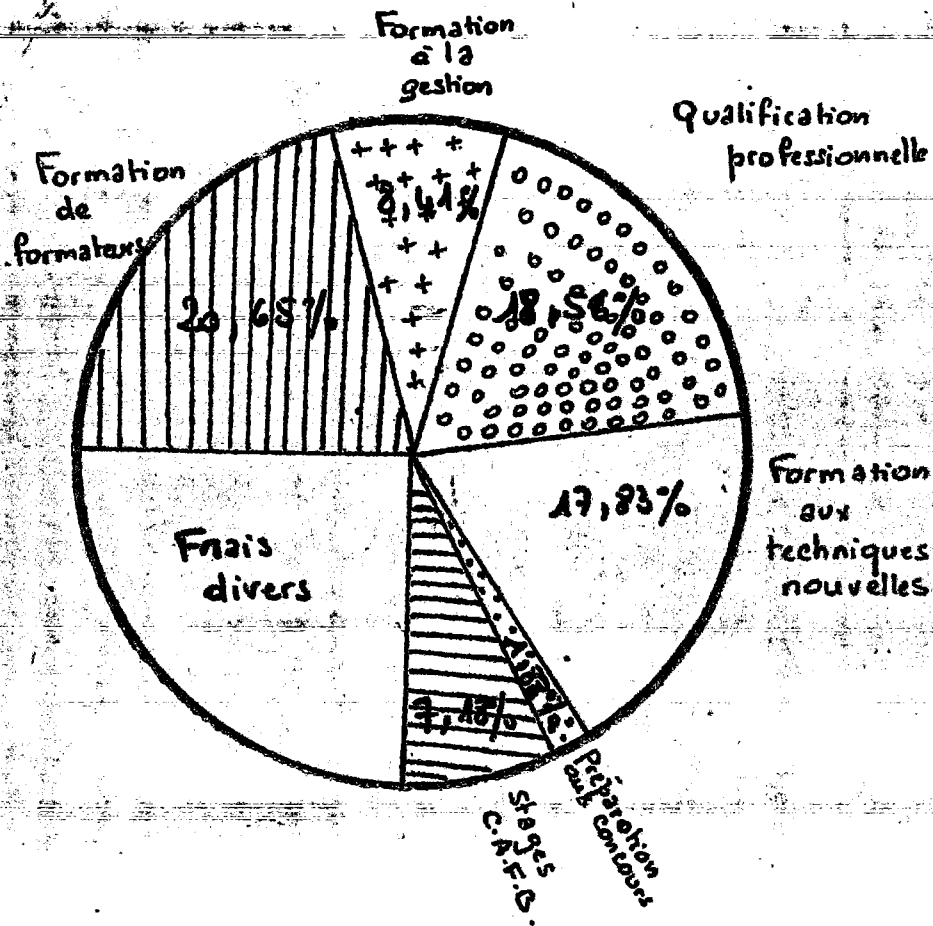
Pour étudier, toutes participations financières confondues, le prix de revient de la formation continue, il nous manque donc un élément important. Cela fausse en partie les résultats.

Les chiffres en notre possession donnent par type d'action les coûts suivants :

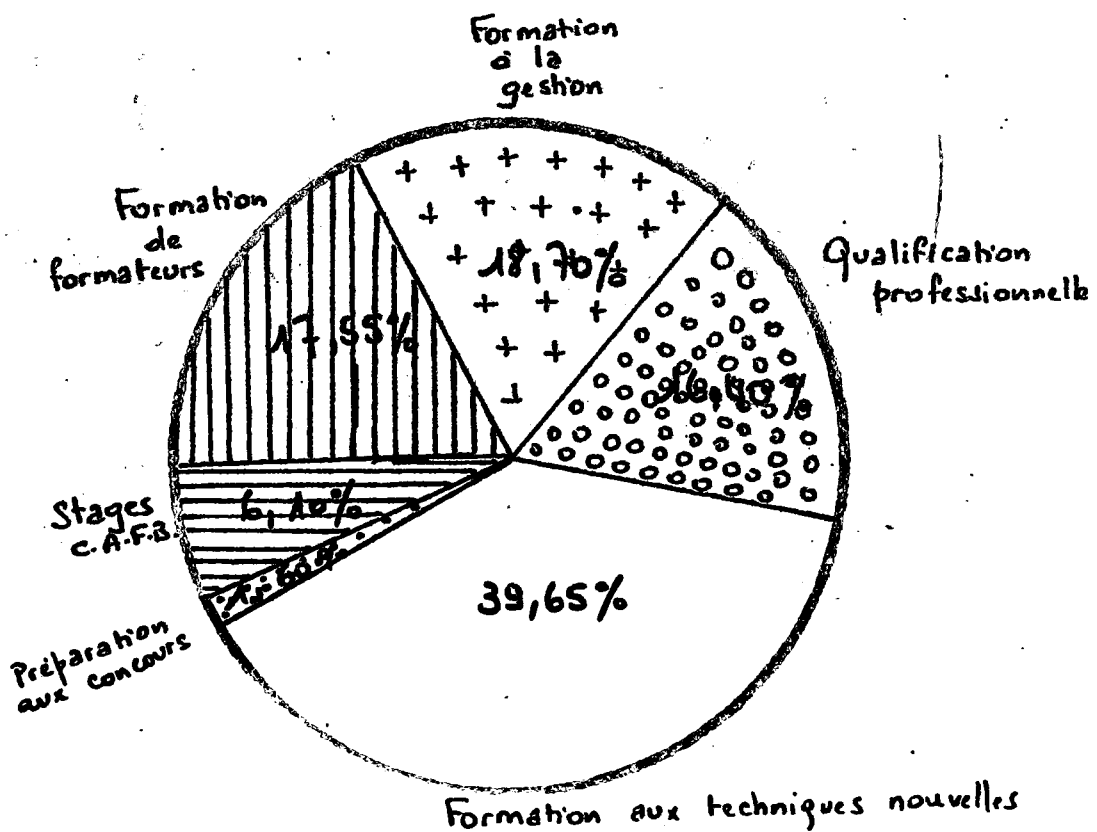
Formation de formateurs	182 049,22 F	soit	17,55 %
Formation à la gestion	193 932,00 F	soit	18,70 %
Amélioration de la qualification professionnelle et recyclage	169 917,18 F	soit	16,40 %
Formation aux techniques nouvelles	411 363,13 F	soit	39,65 %
Concours de recrutement	16 603,08 F	soit	1,60 %
Préparation au C.A.F.B.	63 333,57 F	soit	6,10 %

soit un total de 1 037 198,18 F

La formation aux techniques de recherche documentaire représente donc plus du tiers des dépenses consacrées aux actions de formation. Il est probable qu'avec les dépenses engagées par l'AUDIST, nous arriverions à 50 %. Cela équivaut approximativement à la moitié des dépenses payées sur la seule subvention du Ministère des Universités. Si le Service des bibliothèques avait dû y faire face avec cette seule subvention,



Subvention ministérielle : répartition des dépenses



Coût global de la formation continue

on peut penser que bien des actions n'auraient pu être mises en place. La répartition est à peu près égale entre formation de formateurs, formation à la gestion et stages destinés à améliorer la qualification professionnelle.

Pour conclure cette étude financière sur la formation continue, nous avons calculé que celle-ci revenait à 38 Francs par agent et par an -pour les personnels relevant du seul Ministère des Universités-. Mais tous les agents n'en bénéficient pas comme nous allons le voir dans la partie suivante de ce travail.

Chapitre III

LES PARTICIPANTS

La formation continue -qu'elle ait un caractère purement technique visant à une meilleure adaptation du fonctionnement à son travail ou qu'elle vise l'objectif plus large d'une adaptation à l'évolution de la société- est mise en place pour des hommes. Il est temps de voir dans cette troisième partie quels ont été les bénéficiaires des actions de formation continue organisées par le Service des bibliothèques au Ministère des Universités. Après une étude de la répartition des stagiaires par type de formations, nous verrons de quels établissements ils proviennent et à quels secteurs catégoriels ils appartiennent. Les documents que nous avons pu consulter donnent des renseignements de qualité fort inégale sur les stagiaires. Aussi, nous ne pouvons affirmer que les chiffres que nous citons -surtout dans le deuxième point- soient totalement fiables. Mais cette marge d'erreur -que nous n'estimons pas à plus de 5 %- ne semble pas de nature à modifier la tendance qui se dégagent.

A - ANALYSE GLOBALE

1°) Evolution annuelle

Nous avons noté dans la première partie de cette étude la progression constante du nombre de stages entre 1976 et 1980. Le tableau ci-dessous nous permet de constater que multiplication par 5 du nombre d'actions ne signifie pas du tout multiplication par 5 du nombre de bénéficiaires.

	Nbre d'actions	%	Nbre de bénéficiaires	%
1976	13	7,06	227	14,52
1977	18	9,78	320	20,47
1978	24	13,04	330	21,11
1979	64	34,80	371	23,73
1980	65	35,32	315	20,21
	184		1 563	

Nota : dans ce tableau n'est pas compté le nombre de bénéficiaires de la préparation au concours de recrutement de magasiniers.

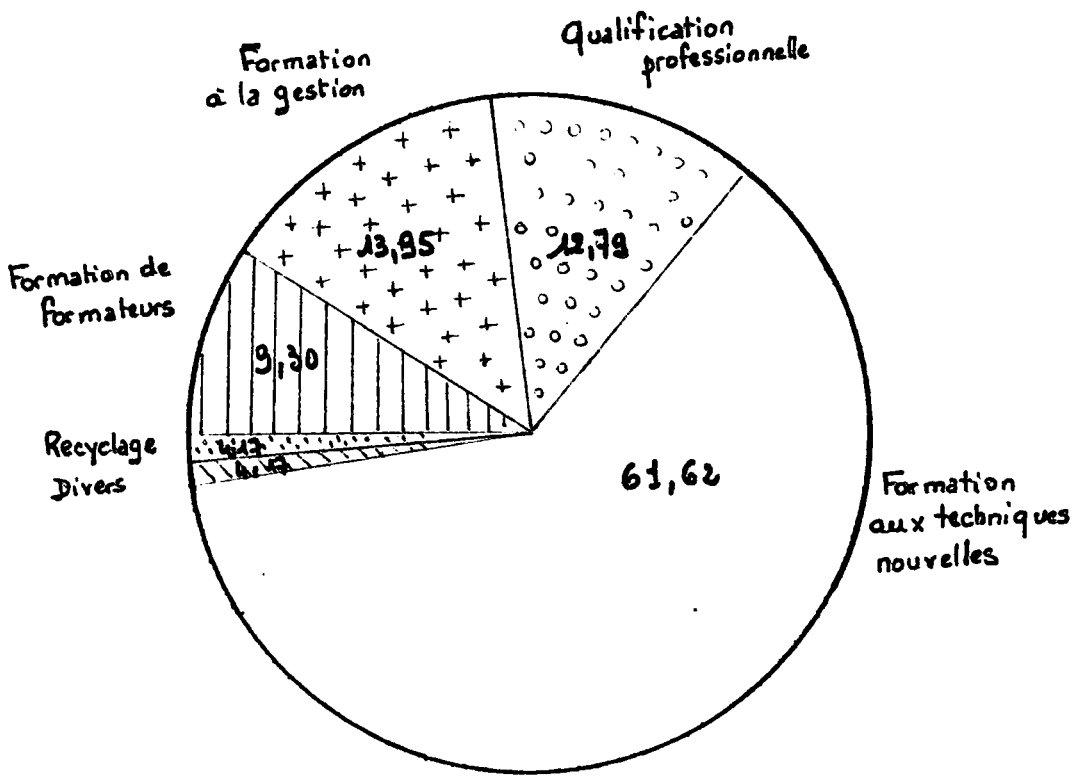
Nous avons constaté qu'en 1979 et 1980 avaient été réalisés plus des 2/3 des actions (70 %) : elles n'ont touché que 44 % du nombre de total des stagiaires. A ce phénomène, une explication : l'augmentation spectaculaire du nombre de stages, ces deux dernières années, tenait avant tout à la multiplication des stages consacrés à la recherche documentaire automatisée (65 % du nombre de stages en 1980). Or, le nombre de participants par stage de formation à la recherche documentaire automatisée varie entre 1 et 10 personnes, alors que le nombre moyen de participants pour les autres stages se situe autour de 20, avec même des pointes de 50 à 65 participants à certains stages consacrés aux fonds anciens. Il est en effet impossible dans un stage d'initiation aux systèmes d'interrogation en conversationnel qui comporte des travaux pratiques sur terminal que le nombre des participants soit supérieur à 10. D'autre part, la multiplicité des bases et la diversité des logiciels d'interrogation nécessitent la multiplication des actions de formation.

L'année 1976 mise à part -où l'accent avait été mis essentiellement sur la formation de formateurs- le nombre annuel de bénéficiaires des actions de formation est relativement stable puisqu'il oscille entre 315 et 370.

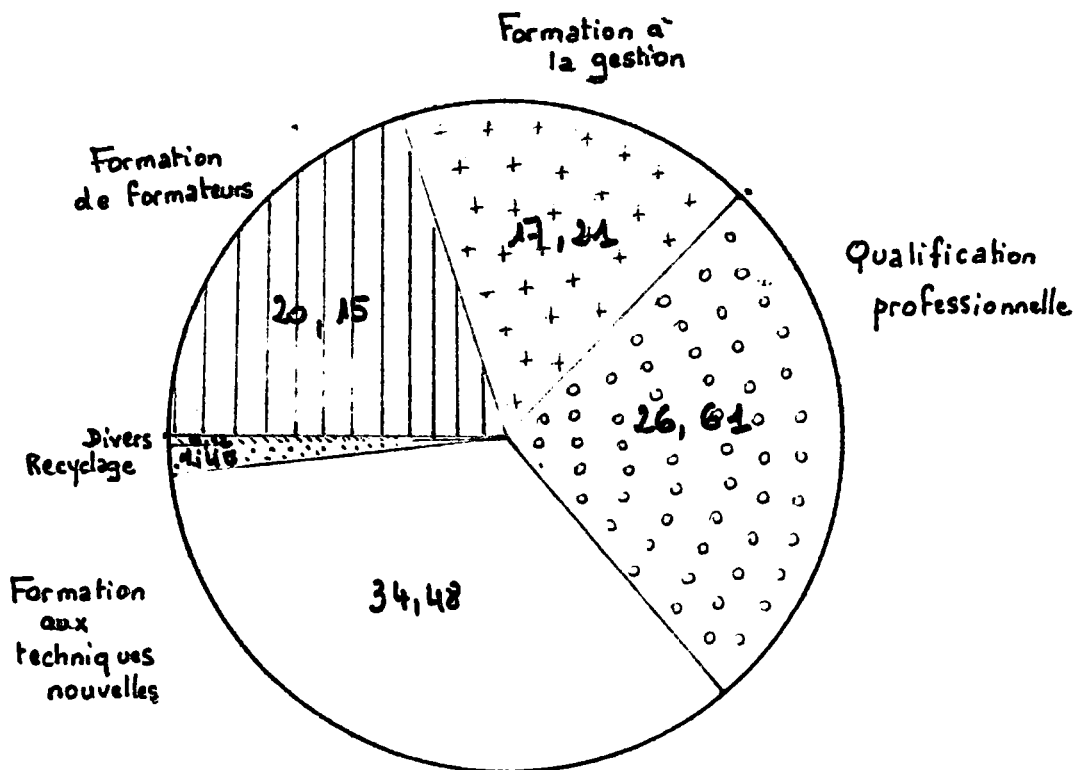
2°) Répartition des stagiaires par type d'action

Reprenons le schéma -légèrement modifié- que nous avons fait à la fin de la première partie de cette étude, analysant la répartition du nombre d'actions entreprises de 1976 à 1980, et comparons-le avec une répartition du nombre de bénéficiaires de chaque type d'action. Nous excluons ici la préparation aux concours de magasiniers dont nous ne connaissons pas le nombre de bénéficiaires et les stages organisés pour les candidats au C.A.F.B. qui ne rentrent pas dans le cadre de la formation continue.

	Nombre d'actions		Nombre de bénéficiaires		Moyenne de participants par stage
		%		%	
Formation de formateurs	16	9,30	315	20,15	19
Formation à la gestion	24	13,95	269	17,21	11
Amélioration de la qualification professionnelle	22	12,79	416	26,61	18
Formation aux techniques nouvelles+ (micrographie)	106	61,62	539 (42)	34,48 (2,68)	5
Recyclage de personnels	2	1,16	22	1,40	11
Divers	2	1,16	2	0,12	1
	172		1 563		9



Nombre d'actions



Nombre de bénéficiaires

L'impression première que l'on peut avoir en regardant le schéma de la répartition du nombre des actions de formation serait de dire que l'essentiel -presque les 2/3- des stages ont été consacrés aux techniques nouvelles et particulièrement à la recherche documentaire automatisée. L'examen du schéma de la répartition du nombre de bénéficiaires par type de stages permet de corriger cette vision première. Certes 1/3 du nombre total de stagiaires formés entre 1976 et 1980 ont suivi une action d'initiation ou de perfectionnement à la recherche documentaire automatisée. Mais l'équilibre paraît ainsi mieux assuré entre chaque type de formations, et les objectifs que s'était fixé le Bureau de la formation mieux respectés.

Cette différence de répartition vient, comme nous l'avons déjà signalé du nombre limité de participants à chaque session de formation à l'utilisation de systèmes conversationnels : nous obtenons une moyenne de 5 participants par stage. De même, les stages de formation de formateurs, peu nombreux quantitativement, acceptent beaucoup plus de participants : 19 stagiaires en moyenne. 416 personnes ont bénéficié d'un stage visant à améliorer leur qualification professionnelle. Parmi elles, 297 ont suivi les 8 stages consacrés aux fonds anciens, soit une moyenne de 37 participants par stage. Les actions portant sur le prêt-inter, le catalogage, la reprographie et la reliure ont touché moins de personnes : 119 stagiaires pour 16 actions.

Un autre paramètre devrait rentrer en jeu pour que l'on puisse se rendre compte exactement du nombre de personnes touchées par la formation continue. Certains types d'actions visent à former des spécialistes dans un domaine précis. Qui dit formation complète dit formation sur une série de stages et non sur un stage unique comme pour une action ponctuelle de recyclage. Les stages de littérature enfantine organisés par "la Joie par les livres" constituent -nous l'avons déjà noté- un cycle complet et acceptent en priorité les candidats ayant suivi les premières sessions du cycle. S'initier à la recherche documentaire automatisée, aux différents logiciels qui se perfectionnent sans cesse, à l'étude des possibilités offertes par les bases de données nécessite un recyclage pério-

dique. En 1980, les responsables de l'AUDIST estimaient à 70 le nombre de bibliothécaires spécialisés en recherche documentaire automatisée. 1563 participants aux différentes actions menées au titre de la formation continue ne signifie donc pas 1563 personnes touchées. Manquant de temps pour étudier le nombre réel de bénéficiaires de ces actions, nous avons procédé par sondages. Pour les stages de littérature enfantine de "la Joie par les livres", les 147 participants recensés représentent en réalité 57 personnes. De même, à la lecture des listes de participants aux stages de formation à la recherche documentaire automatisée, on constate rapidement que les mêmes noms reviennent. En prenant un échantillonnage de participants, nous nous apercevons que 41 personnes ayant bénéficié en moyenne de 4,5 stages peuvent être comptées comme 186 participants. Nous obtiendrons sensiblement la même moyenne pour la totalité des stages et nous pouvons donc dire que ce ne sont pas 497 mais peut-être 150 personnes au plus qui sont formées à la recherche documentaire automatisée. Nous avons pu constater également que quelques personnes diversifiaient leurs activités, s'initiant à la recherche documentaire automatisée, suivant les actions de formation à la gestion, participant aux stages sur les fonds anciens ou sur la micrographie. A la lumière de ces constatations, nous ne pensons pas être très loin de la vérité en affirmant que le nombre réel de bénéficiaires des actions de formation se situe autour de 1000.

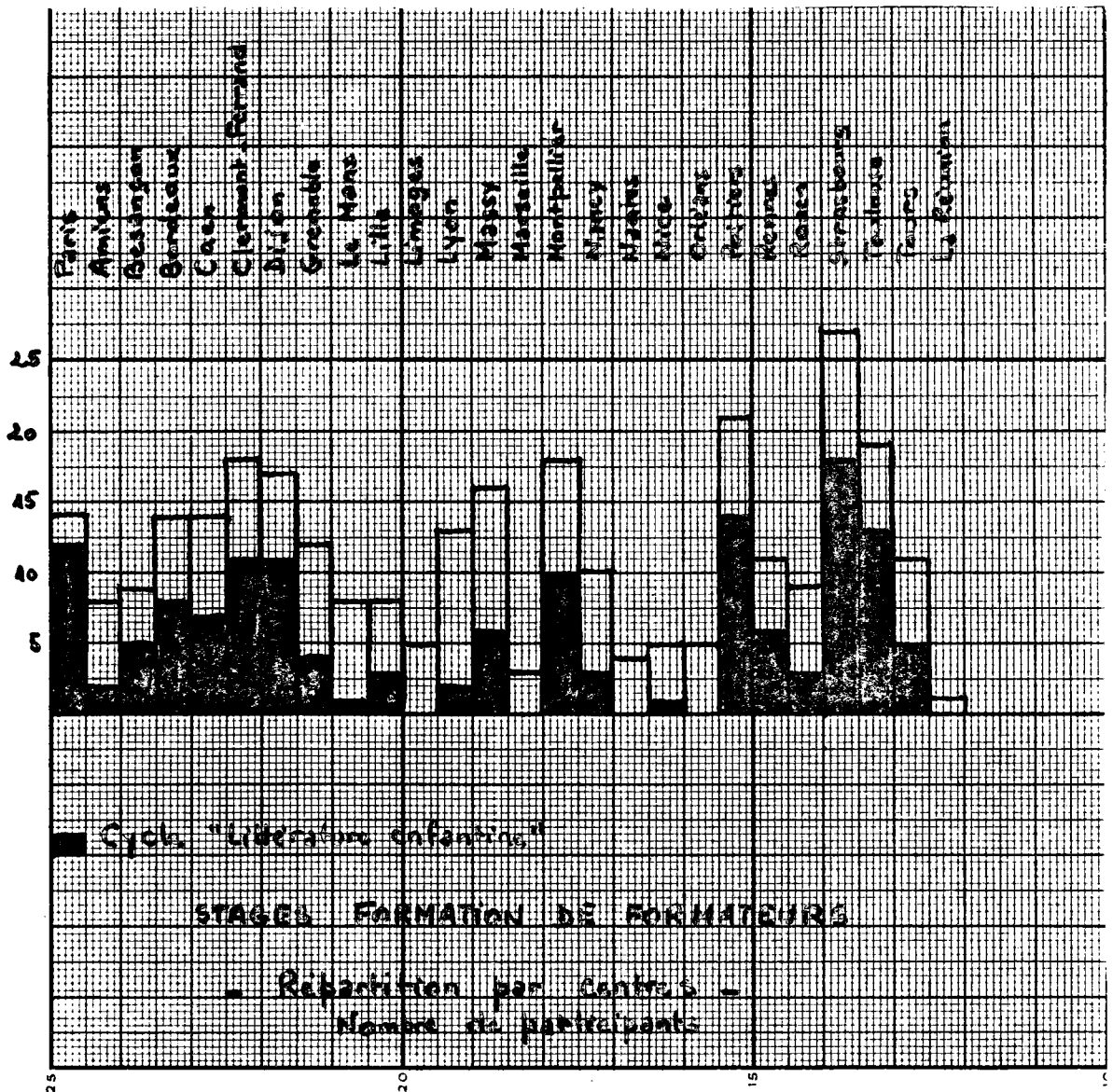
B - PROVENANCE DES STAGIAIRES

De quels établissements viennent les 1563 participants aux stages de formation ? On pourrait imaginer que chaque département ministériel assure sa propre formation et donc qu'ils relèvent tous d'établissements dépendants du Ministère des Universités. La situation est en réalité beaucoup plus complexe. Les deux premières années, des actions étaient menées par le Service des bibliothèques pour les personnels relevant des deux départements ministériels. A partir de 1977, la Direction du livre s'est en quelque sorte dotée d'une structure parallèle au Bureau de la formation du Service des bibliothèques et a mis sur pied ses propres actions. Nous trouvons parmi les

participants et jusqu'à la fin de l'année 1978 des membres du personnel de tous les types de bibliothèques. Nous traiterons d'abord à part les stages de formation des formateurs qui concernent non pas des établissements, mais les centres régionaux de formation professionnelle.

1°) Enseignants des centres régionaux de formation professionnelle

Les stagiaires qui participent aux actions mises en place pour les enseignants des centres régionaux de formation professionnelle viennent en tant que membre d'un centre régional. Nous pouvons donc voir quels sont les centres qui ont le plus bénéficié des stages de formation destinés à leurs enseignants. Le tableau ci-après nous donne la répartition des participants par centre de formation professionnelle.



Le centre de Strasbourg avec 27 stagiaires détiendrait la palme de la formation de ses enseignants, notamment en littérature enfantine où 2 personnes ont suivi pratiquement la totalité de cycle de formation. Poitiers, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse et Dijon ont également envoyé plus de 15 stagiaires chacun. Les centres les mieux représentés sont ceux qui ont délégué des stagiaires dans la majorité des actions de formation qui ont eu lieu. Le centre de Strasbourg était représenté dans 16 stages, ceux de Poitiers, Clermont-Ferrand, Montpellier dans 14 stages, ceux de Toulouse, Dijon, Caen et Bordeaux dans 13 stages. A l'inverse, les centres de Limoges, Nantes, Nancy, Orléans n'avaient pas d'enseignants dans le cycle sur la littérature enfantine. Il faut noter que bien des centres ne préparent pas à toutes les options : cela peut expliquer ces disparités.

On remarquera aussi sur le tableau la proportion de stagiaires par centre ayant suivi le cycle sur la littérature enfantine : elle varie entre la moitié et les 2/3 du nombre total des stagiaires.

A partir des listes de participants, nous avons tenté de voir de quels établissements provenaient ces enseignants en formation. Nous avons pu ainsi distinguer 2 catégories de stage à l'intérieur de ce type de formation. Les stages techniques -bibliographie, catalogage et techniques audio-visuelles- ont concerné avant tout des enseignants exerçant dans les bibliothèques universitaires, la Bibliothèque nationale et à l'E.N.S.B. : les 3/4 des stagiaires. Les bibliothécaires de lecture publique (B.M., B.M.C. et B.C.P.) ont eux constitué la majorité -jusqu'au 9/10- des participants aux stages sur la littérature enfantine, la bibliologie et l'animation.

2°) Provenance sectorielle

Comme nous l'avons indiqué plus haut, jusqu'à la fin 1978, les stagiaires visés par ces actions de formation sont aussi bien des personnels travaillant dans les bibliothèques ^{de lecture publique que dans les bibliothèques} universitaires ou à la Bibliothèque nationale. Voyons comment se fait cette répartition par types d'établissements :

Bibliothèques municipales } (classées ou non)	153	dont	fonds anciens gestion	135 18
Bibliothèques centrales de prêt	38	dont	fonds anciens gestion	25 9
Bibliothèques universitaires } Bibliothèque nationale Service des bibliothèques AUDIST	1005			
Divers établissements	52			

Les bibliothèques placées sous la tutelle du Ministère des Universités ont donc bénéficié de 80 % des actions organisées par ce ministère. Les autres établissements n'ont eu des stagiaires que pour 2 types d'actions : les stages sur les fonds anciens et les stages de formation à la gestion.

Les stages sur les fonds anciens ont concerné 135 bibliothécaires de bibliothèques municipales, 25 de B.C.P., 81 de B.U. et 59 d'établissements divers. C'est le seul type d'actions qui ait eu une couverture aussi vaste. Il est logique que les bibliothèques municipales -qui sont les plus riches en fonds anciens- en aient été les principales bénéficiaires. Les organisateurs avaient tenu dès le départ à multiplier le nombre de stages pour toucher plus sûrement de petites bibliothèques municipales, et à les ouvrir à d'autres établissements comme les bibliothèques de séminaires, les archives -qui ont envoyé 59 personnes.

Les stages de formation à la gestion étaient en 1976 et 1977 ouverts aux personnels des B.M. et B.C.P. : 27 directeurs d'établissement y ont participé, soit 10 % seulement de l'ensemble des stagiaires ayant reçu une formation de ce type.

Si nous voulions dresser une carte des établissements touchés par ces 2 types de stages, nous obtiendrons une répartition assez harmonieuse à travers toute la France : 153 stagiaires venant d'une B.M. représentent en effet environ 110 établissements, et 34 stagiaires de B.C.P., 30 établissements.

Il en ira bien sûr différemment avec les stagiaires des bibliothèques d'étude et de recherche : nous étudierons maintenant séparément leur provenance.

3°) Les stagiaires des établissements relevant du Ministère des Universités

Pour les personnels des établissements relevant du Ministère

des Universités -bibliothèques universitaires, Bibliothèque nationale, E.N.S.B.- ainsi que pour le personnel du Service des bibliothèques lui-même et celui de l'AUDIST, la répartition entre les différents types de stages s'effectue de la façon suivante :

Formation aux techniques nouvelles	50 %
Formation à la gestion	25 %
Amélioration de la qualification professionnelle	25 %

La formation à la recherche documentaire automatisée représente donc au niveau de ces établissements l'action prioritaire.

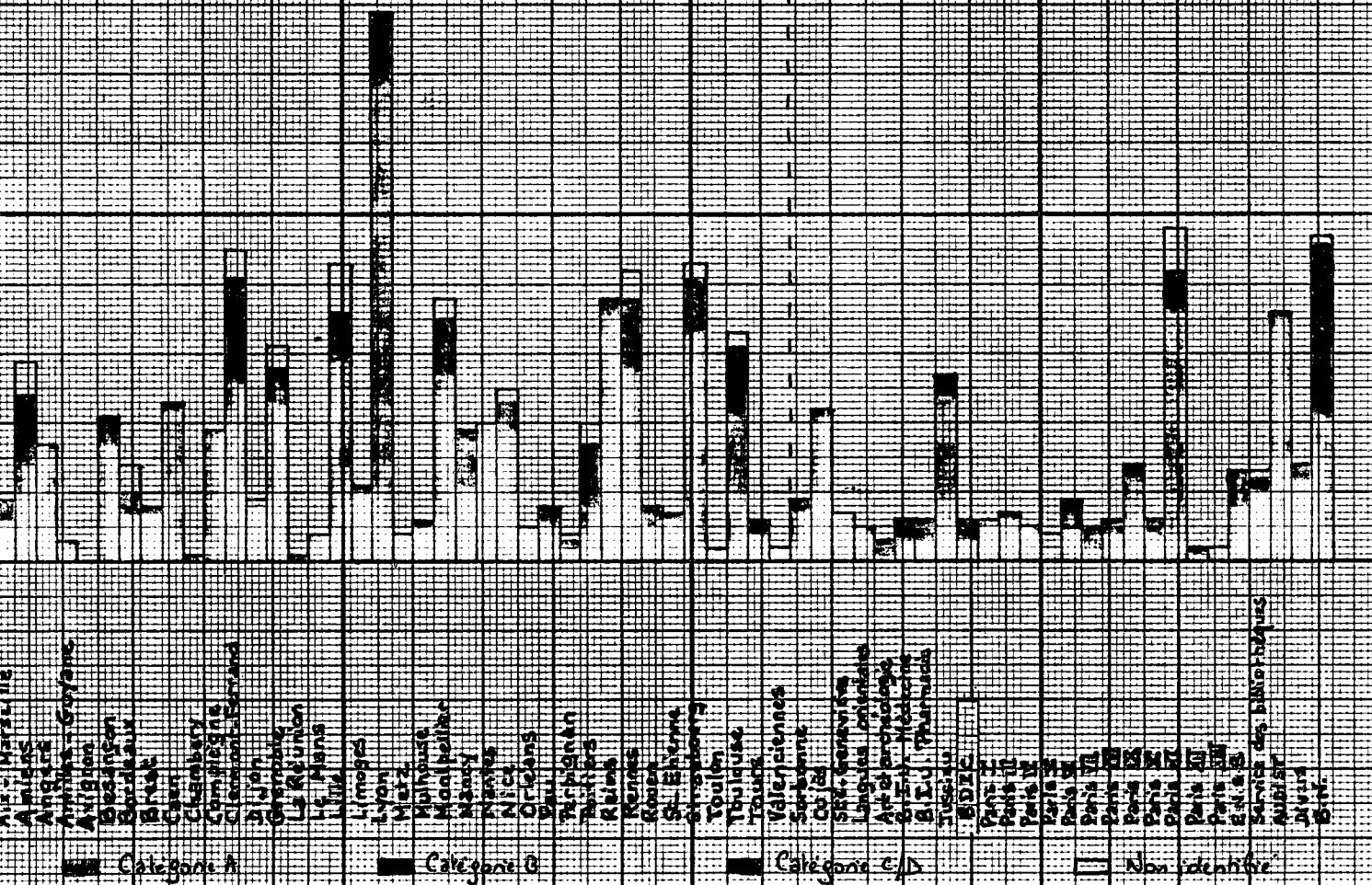
Si l'on tente une répartition géographique des établissements touchés, on constate rapidement que la carte de France de la formation continue dans les bibliothèques universitaires coïncide avec celle de l'implantation de terminaux dans ces mêmes établissements. Examinons l'histogramme de répartition des stagiaires par bibliothèque. Plusieurs remarques s'imposent :

. Les établissements qui ont envoyé le plus de personnel en formation ont tous une proportion importante de stagiaires dans les stages de formation à la recherche à la recherche documentaire automatisée. Ces bibliothèques -Lyon, Paris XI, Clermont-Ferrand, Lille, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Reims, Toulouse, Grenoble, Amiens et Paris-Jussieu- ont toutes des terminaux de recherche documentaire implantés dans plusieurs sections : 4 à Lyon, 3 à Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse. Une évolution semble se faire jour en 1980. Les bibliothèques qui ont été dotées les premières en terminaux et ont maintenant un personnel bien rodé à l'interrogation ont envoyé moins de personnel en formation. D'autres établissements prennent le relais : Bordeaux, Caen, Perpignan notamment.

. Presque tous les établissements ont eu du personnel formé dans le domaine de la gestion. La répartition entre les diverses bibliothèques est assez équilibrée. Pour les petits établissements, ces stages ont souvent constitué l'essentiel de la formation dont le personnel a bénéficié.

PROVINC

PARIS



Etablissements relevant du MINISTRE DES UNIVERSITES
Répartition catégorielle des stagiaires

. Dans les villes où s'est déroulé un stage sur les fonds anciens, le personnel de la B.U. a bénéficié dans une proportion plus importante de cette formation. C'est surtout le cas de Strasbourg où 17 membres de la B.N.U. ont participé au stage organisé dans leur ville et dans une moindre mesure, de Lille, Rennes, Lyon.

. Pour les bibliothèques de province, la proportion entre la taille de l'établissement et le nombre de membres du personnel formés est dans l'ensemble respectée. Les petits établissements ont envoyé peu de stagiaires : entre 0 et 10 personnes. Une exception de taille : la B.I.U. d'Aix-Marseille se situe dans le peloton de queue avec seulement 9 stagiaires.

. Le personnel des établissements parisiens - à l'exception de Paris XI et de Jussieu - a, comparativement, peu bénéficié des actions de formation : 6 stagiaires en moyenne par bibliothèque. Peut-être y-a-t-il sur place des possibilités de formation qui ne nécessitent pas de faire appel aux crédits formation ? Cela resterait à étudier.

Nous pouvons donc conclure que les établissements demandeurs en formation ont été avant tout ceux de province qui se dotaient à cette période d'un service de recherche documentaire automatisée et avaient besoin de former du personnel pour le mettre en place.

Reprenons le même histogramme en faisant ressortir cette fois l'appartenance catégorielle de participants.

. Tout d'abord, globalement et en excluant une trentaine de participants dont nous n'avons pu déterminer l'appartenance catégorielle, nous obtenons la répartition suivante :

catégorie A	78,80 %
catégorie B	18,75 %
catégorie C	2,45 %

Plus des 3/4 des bénéficiaires de stages ont donc été des conservateurs ou contractuels de catégorie A. Parmi ceux-ci, 12 % sont des directeurs d'établissements. Nous avons vu que beaucoup de stages touchaient uniquement la catégorie A : c'est le

cas de tous les stages de formation à la gestion, des 2 stages de micrographie. Les stages de formation à la recherche documentaire automatisée ont été suivis en grande majorité par des conservateurs : on retrouve pour ces actions la proportion de 78 %. Le personnel technique et le personnel ouvrier et de service ont donc bénéficié surtout des stages techniques de recyclage : catalogage, prêt-interbibliothèque, reliure.

. Géographiquement, nous retrouvons la même proportion avec quelques variantes selon les établissements. Les bibliothèques universitaires de Poitiers, Nancy (avec moins de 50 % de catégorie A), Amiens, Clermont-Ferrand (moins de 65 %), Perpignan, Rennes, Pau, Montpellier (moins de 78 %) se situent en-dessous de la moyenne nationale. Quelques B.U. parisiennes - qui n'ont pas bénéficié de stages en recherche documentaire - ont une répartition assez équilibrée entre personnel technique et personnel scientifique : Paris V, Paris VI, Paris VII, les bibliothèques interuniversitaires de médecine et de pharmacie et la B.D.I.C. Bien sûr, ces remarques ne tiennent pas compte de l'auto-formation qui peut être faite au sein de chaque établissement et qui, si nous avions pu l'intégrer dans cette étude, aurait sans doute modifié la proportion entre les différentes catégories.

Nous touchons ici un des points noirs de la formation continue, organisée par le Service des bibliothèques, qui touche 78 % du personnel du cadre A, alors que celui du cadre B ne représente que 17 % du personnel titulaire des bibliothèques relevant du Ministère des Universités. Les personnels de catégorie C et D sont très défavorisés : ils forment 36 % du personnel titulaire de ces établissements et n'ont eu droit qu'à 2,45 % des actions de formation. Comme élément de comparaison, nous n'avons que les actions menées par la Direction du livre pour le personnel des établissements qu'elle contrôle.

Pour 1981, le programme prévoit 100 stagiaires

- 31 pour le personnel scientifique
- 32 pour le personnel technique
- 37 pour les catégories C et D.

En 1979, 76 personnes avaient bénéficié d'une formation :

- 27 pour le personnel scientifique
- 26 pour le personnel technique
- 23 pour les catégories C et D.

et en 1980, 78 personnes

- 25 pour le personnel scientifique
- 25 pour le personnel technique
- 28 pour les catégories C et D.

Il semble, au vu des chiffres de 1979 et 1980 qu'au Ministère des Universités, la situation évolue progressivement : en 1980, nous obtenons des pourcentages sensiblement différents :

- 61 % pour la catégorie A
- 32 % pour la catégorie B
- 7 % pour la catégorie C

Pour conclure cette étude sur les bibliothèques relevant du Ministère des Universités, nous reprendrons à ce niveau une constatation que nous avons faite précédemment sur le nombre réel de bénéficiaires de stages de formation.

Nous avons essayé de dresser une liste des bénéficiaires d'actions de formation et de voir combien chaque personne avait suivi de stages, de quelque type que ce soit. Les 1 005 stagiaires que nous avons recensés représentent en réalité environ 530 personnes. Sur ces 530 personnes, certaines ont suivi plusieurs stages. Nous trouvons ainsi :

- 3 personnes ayant fait plus de 10 stages (jusqu'à 15 pour l'une)
- 25 personnes ayant fait entre 6 et 9 stages
- 28 personnes ayant fait entre 4 et 5 stages.

Ces 56 personnes ont fait à elles seules 309 stages, dont la plupart en recherche documentaire automatisée. Ce chiffre est à rapprocher de celui de l'AUDIST qui en 1980 estimait le nombre de spécialistes de l'interrogation documentaire à 70. Le nombre des agents n'ayant suivi qu'un seul stage se situe aux alentours de 330. Ce sont essentiellement les personnels des catégories B et C qui ont bénéficié d'actions ponctuelles de recyclage. En recherche documentaire, nous n'avons compté que 30 personnes ayant suivi un seul stage.

Vu sous cet angle, la formation continue semble accaparée par un petit nombre de personnes. Répétons-le, vu les objectifs qui ont été définis et vu l'absence totale de qualification du personnel des bibliothèques dans le domaine de la recherche documentaire automatisée, il était indispensable de former des spécialistes -à raison d'au moins 2 par section de bibliothèque disposant d'un terminal-. Il faut tenir compte également d'un problème de disponibilité des personnes : ce qui peut expliquer que dans un établissement, ce sont souvent les mêmes membres du personnel qui acceptent de partir en formation.

En conclusion, nous pourrions brosser le portrait type du bénéficiaire de la formation continue organisée par le Service des bibliothèques. C'est un conservateur venant d'une bibliothèque universitaire de province, section sciences ou médecine. Il a suivi en moyenne 5 stages entre 1976 et 1980 : initiation à la recherche documentaire automatisée, formation à la gestion et éventuellement, stages sur les fonds anciens. Il peut également être enseignant au centre de formation professionnel de sa région.

CONCLUSION

Cette étude nous a donc permis de dresser un tableau de la formation continue organisée par le Service des bibliothèques au Ministère des Universités. Notre regret est de n'avoir pas eu le temps nécessaire pour dresser un panorama global de la formation continue dans les bibliothèques. Une enquête menée dans les établissements aurait pu nous permettre de déterminer l'importance de l'auto-formation et de voir par exemple si les personnels des B.U. bénéficient d'une formation continue locale dans le cadre des universités.

Le bilan de 5 années de formation continue peut se résumer en 3 points :

- . absence de crédits spécifiques de formation continue, absence qui a conditionné toute la politique menée dans ce domaine. L'aspect positif de ce bilan est l'existence même de cette formation qui a pu se mettre en place et même se développer et se diversifier en l'absence de tous moyens spécifiques. Il faut en rendre hommage aux responsables du Bureau de la formation.

- . formation avant tout technique et très liée à la vie professionnelle. La formation aux techniques nouvelles a constitué la part essentielle, essayant par là de combler le manque de formation initiale dans ces domaines.

- . formation touchant en priorité le personnel de catégorie A.

Nous ne pouvons -au vu de ce bilan- que souhaiter la mise en place d'une véritable politique de formation continue pour le personnel des bibliothèques, et cela dépasse le cadre du seul Service des bibliothèques. Cela suppose d'abord l'application de la loi sur la formation professionnelle continue, avec notamment la dotation en crédits spécifiques. C'est bien sûr le point essentiel sans lequel aucune évolution ne sera réellement possible. La politique, en matière de formation continue, devrait alors sortir du cadre strictement professionnel et viser une plus grande ouverture, "avoir pour but l'adaptation des fonctionnaires à l'évolution culturelle, économique et sociale". Jacques DELORS, s'adressant

en 1972 à des journalistes en session de perfectionnement, disait que l'objectif fondamental que doit viser une politique d'éducation permanente est la "capacité de réagir à l'évènement puis à le maîtriser, capacité pour chacun de jouer pleinement son rôle dans les diverses collectivités auxquelles il appartient" (1) et il ajoutait : "il est raisonnable de commencer par l'adaptation aux changements de la vie professionnelle, tout en sachant que celle-ci n'est possible que si sont créés en même temps les conditions d'une adaptation à l'évolution globale de la société" (1).

Dans cette optique, la formation continue devrait, nous semble-t-il, suivre 2 axes : formation professionnelle proprement dite et éducation permanente. Nous n'insisterons pas sur l'aspect "formation professionnelle" qui pourrait reprendre et élargir les thèmes précédemment définis. L'aspect "éducation permanente" devrait apporter une ouverture qui nous paraît indispensable dans notre profession. Les centres d'intérêt peuvent être multiples : initiation économique, expression écrite ou orale, langues étrangères, connaissance d'un milieu... par exemple. Cet aspect serait laissé au libre choix de chaque fonctionnaire. Comment réaliser cette formation ? Il ne nous paraît pas utopique d'envisager -comme cela se pratique déjà dans certaines administrations- un crédit formation quinquennal pour chaque membre du personnel, qui équivaldrait à 2 semaines par an. Un certain pourcentage devrait être consacré à la formation professionnelle. Les formations pourraient aussi bien être assurées sur place par les Universités par exemple, ou être organisées par le Service des bibliothèques, ou encore être laissées à l'initiative de chaque agent et prises en charge -dans les limites des coûts- sur des crédits de formation. Une telle organisation permettrait d'étendre à tous le bénéfice d'une formation continue.

Mise en place en 1976, la formation continue au

(1) DELORS (Jacques). - L'Education permanente : deux paris raisonnables. In : CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DES JOURNALISTES ET DES CADRES DE LA PRESSE. Paris. Session 1972. - La Formation permanente... - Paris : C.P.J., (1972). - p. 2.

Service des bibliothèques est un service jeune qui a dû -et c'est normal- chercher sa voie. Le bilan des années 1978 et 1980 nous montre que cette formation continue sort d'une période de rôdage. Avec des moyens réels, peut-être un autre élève de l'E.N.S.B. pourra-t-il en 1986 dresser un bilan beaucoup plus positif des années 1981-1985. C'est notre voeu.

BIBLIOGRAPHIE

Actions de formation continue organisées par le Service des bibliothèques.

In : *Bulletin des bibliothèques de France*,
(1976), 21, n° 9-10, 472-474.

BESNARD (Pierre), LIETARD (Bernard). - la Formation continue.
- Paris : Presses universitaires de France, 1976. - (Que sais-je ? : 1655).

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DES JOURNALISTES ET DES CADRES DE LA PRESSE. Paris. Session. 1972. - la Formation permanente... : compte-rendu/de la session organisée par le C.P.J. du 17 au 19 octobre 1972... - Paris : C.P.J., [1972]. - (Les Dossiers du C.P.J.).

DELRIEU (Suzanne). - Séminaire à la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

In : *Bulletin des bibliothèques de France*,
(1981), 26, n° 1, 27-33.

GASCUEL (Jacqueline), GUITON (Janine). - L'Animation et les techniques audio-visuelles dans les bibliothèques.

In : *Bulletin des bibliothèques de France*,
(1976), 21, n° 9-10, 437-442

LANGÉ (Claudine). - L'Insertion de la formation dans une administration publique.

In : *Education permanente*,
(1975), 29, mai-juin, 21-46.

MARX (Bernard). - Formation au conversationnel dans les universités.

In : CONGRES NATIONAL FRANCAIS SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION. 3. 1979. Paris. - Contributions aux tables rondes... - Paris : A.D.B.S. : A.N.R.T., 1972. - Contribution n° 52, p. 1 à 7.

MASSENET (Michel). - Formation professionnelle et promotion sociale dans la fonction publique.

In : *Education permanente*,
(1975), 29, mai-juin, 5-17.

MIQUEL (Janine). - Stages en organisation et gestion : essai de synthèse des fiches d'évaluation.

In : *Bulletin des bibliothèques de France*,
(1978), 23, n° 11-12, 557-561.

PECHENARD (Jean-Marie). - Une action de sensibilisation à la formation dans la fonction publique.

In : *Education permanente*,
(1975), 29, mai-juin, 103-126.

Textes législatifs et réglementaires

Loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 (J.O. du 17 juillet 1971)

Décret n° 73-562 du 27 juin 1973 (J.O. du 30 juin 1973)

Décret n° 73-563 du 27 juin 1973 (J.O. du 30 juin 1973)

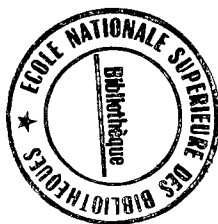
Circulaire du 22 octobre 1973 (n° 14-216/SG).

Ces textes peuvent être consultés dans :

FRANCE. Administration et fonction publique (Direction Générale).

- Statut de la fonction publique : textes et jurisprudence.

- Paris : la documentation française. T. 11 : Formation professionnelle. - 1977



A B R E V I A T I O N S

A.E.N.S.B.	Association de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires
AFDAC	Association française de documentation automatique en chimie
A.N.R.T.	Association nationale de la recherche technique
ASE	Agence spatiale européenne
AUDIST	Agence universitaire de documentation et d'information scientifique et technique
BIPA	Banque d'information politique et d'actualité
B.C.P.	Bibliothèque centrale de prêt
B.M.	Bibliothèque municipale
BNIST	Bureau national de l'information scientifique et technique
B.U.	Bibliothèque universitaire
C.A.F.B.	Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire
C.D.S.H.	Centre de documentation en sciences humaines
CNIC	Centre national d'information chimique
C.N.R.S.	Centre national de la recherche scientifique
DICA	Division de la coopération et de l'automatisation
E.N.S.B.	Ecole nationale supérieure de bibliothécaires
ESCAE	Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises (Marseille)
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
LIS	Lockheed information service
SCOM	Service central organisation et méthodes
S.D.C.	System development corporation
SIBIL	Système intégré des bibliothèques de Lausanne